



Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur  Google play

TRANSPORT

01

EDUCATION

07

SOCIAL

04

INFRASTRUCTURE

03

SANTE PUBLIQUE

01

ADMINISTRATION

13

ENERGIE

02

RURAL

02

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1694

29 Novembre 2018

29 November 2018

5:46 PM/17H:46

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non | Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non | Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHE
SIGNATURE
ET NOM
ICI

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	07/AONO/COMMUNE DE NGAOUNDERE III/SG/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 07/AONO/COMMUNE DE NGAOUNDERE III/SG/CIPM/2018 DU 27/11/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A L'ECOLE PUBLIQUE DE BINI DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 3ÈME
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	18-12-2018

2

Reference	013/AONO/ CAN 1er /CIPM/VINA/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/ CAN 1ER/CIPM/VINA/2018 DU 28 NOV 2018 RELATIF L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REALISATION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE PMH CHACUN DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE MARMA ET NGAOUNDELBE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE IER (EN PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM EXERCICE 2018
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	19-12-2018

3

Reference	08/AONO/COMMUNE DE NGAOUNDERE 3ème/SG/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 08/AONO/COMMUNE DE NGAOUNDERE 3ÈME/SG/CIPM/2018 DU 27/11/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) LOGEMENTS D'ASTREINTES DANS LES EP DE SALTAKA ET MADJELE DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	18-12-2018

4

Reference	012/AONO/ CAN1er/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/ CAN1ER/CIPM/2018 DU 28 NOV 2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET D'UN (01) BLOC LATRINE A SIX (06) COMPARTIMENTS DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE MARMA ET NGAOUNDELBE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER (EN PROCEDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	19-12-2018

5

Reference	028/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°028/AOIR/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 29 NOVEMBRE 2018POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DU CONTROLE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE CINQ (05) VILLES – TRANCHE 2. FINANCEMENT : CONVENTION DE FINANCEMENT RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN-EXIM BANK CHINAEXERCICE BUDGÉTAIRES : 2018 ET SUIVANTS
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	15-01-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	55/AOIO/CUD/CIPM/2018 DU 27/11/2018 Lire
Titre/objet	AAO NO : 55/AOIO/CUD/CIPM/2018 DU 27/11/2018 RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ D'ASSISTER LE MAÎTRE D'OUVRAGE DANS LE CADRE DU MARCHÉ RELATIF À LA RÉALISATION DE PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES COULEUR DE LA VILLE DE DOUALA.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	29-01-2019

7

Reference	002/AONO/MINDDEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°002/AONO/MINDDEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2018, POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE MINTA DANS LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE(EN PROCÉDURE D'URGENCE) LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MINTA, LANCE UNE CONSULTATION POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE MINTA DANS LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	20-12-2018

8

Reference	012/AONO/K23/CDPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/K23/CDPM/2018 DU 16/11/2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LE PARACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE, LA REHABILITATION DE CERTAINS BATIMENTS ET L'ASSAINISSEMENT DE LA COUR DE L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE 1 DE KOUSSERI,DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	07-12-2018

9

Reference	N° 002/DC/MINADER/CIPM/PAGQ2C/2018 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION OUVERT POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/MINADER/CIPM/PAGQ2C/2018 DU 28 OCTOBRE 2018RELATIF A LAFOURNITURE DE 4000 MANUELS DE VULGARISATIONDES PRODUCTEURS DES CHAMPS ECOLES PAYSANS AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA GESTION DE LA QUALITE DANS LA PRODUCTION DU CACAO ET DES CAFES (PAGQ2C)MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURALFINANCEMENT : BUDGET-FODECCIMPUTATION : 2018 392 02 424 00 00 222 801
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	30-11-2018

10

Reference	001/DC/CMTA/CDPM/2018 Lire
Titre/objet	CONSULTATION N°1/DC/DDMAP/CDPM/2018 DU 26/11/2018 RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK UP 4 X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MINTA
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	20-12-2018

11

Reference	25/ASMI/CUD/SG /DIREM/2018 DU 23/11/2018 Lire
Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTERET N°25/ASMI/CUD/SG /DIREM/2018 DU 23/11/2018 RELATIF A LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TROTTOIRS DE CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	18-12-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0004/AO NO/EDC/CIPM/2018 DU 25 JUIN 2018 POUR LA FOURNITURE DE DEUX VÉHICULES PICK UP 4*4 ET D'UN VÉHICULE STATION WAGON POUR LE SYSTÈME D'INFORMATION SUR L'EAU (SIE)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

13	Reference	148/CUD/SG/DIVMAP/2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°148/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE GRE A GRE APRES AUTORISATION N°006039/L/MINMAP/DGMI/DMBEC/CE6 DU 15 OCTOBRE 2018 RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DU SECOND ŒUVRE DESTINES A LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+3 A USAGE CULTUREL "MAISON DE LA CULTURE SAWA" DOUALA BONANJO.FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

14	Reference	004/C/BELEL/SG/SDPM/VINA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 004/C/BELEL/SG/SDPM/VINA DU 12 NOV 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 02/AONO/C-BELEL/CDPM/VINA/2018 DU RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'ENTRETIEN DE TRONÇONS DE ROUTE DANS LA COMMUNE DE BELEL FINANCEMENT BIP- EXERCICE 2018
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

15	Reference	134/18/CNPS/DG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°134/18/CNPS/DG DU 23 NOV 2018 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 18/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 10 OCTOBRE 2018POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VEHICULES NEUFS DE FONCTION POUR LE DIRECTEUR GENERAL DONT L'UN (01) DU TYPE D'APPARAT TOUT TERRAIN 07 PLACES ASSISES, 05 PORTIERES ET UN (01) AUTRE DU TYPE BERLINE DE LUXE, 05 PLACES ASSISES, 04 PORTIERES EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

16	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°AONO/005/CENAME/CMS/2018, RELATIF A LA FOURNITURE DES REACTIFS ET DISPOSITIFS MEDICAUX DE LABORATOIRE A LA CENAME
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

17	Reference	ADDITIF N° 01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°50/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 01 NOVEMBRE 2018 RELATIF A L'ENTRETIEN ET NETTOYAGE PERMANENT ET JOURNALIER DES BATIMENTS A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	ADDITIF N° 01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° _48 /AOIR/CUD/CIPM/2018 DU 16 OCTOBRE 2018 POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT, LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION DES ORDURES MENAGERES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES, PLACES PUBLIQUES ET MARCHES DE LA VILLE DE DOUALA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

19	Reference	003/2018 le 29 novembre 2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/2018 LE 29 NOVEMBRE 2018 DECLARANT INFRUCTUEUX, L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°004/DDC/SODECAO/CIPM/2018 DU 26 OCTOBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL TOPOGRAPHIQUE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

20	Reference	001/C/BELEL/SG/CDPM/VINA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN 001/C/BELEL/SG/CDPM/VINA DU 12 NOV 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 001/DC/ C/BELEL/CDPMA/INA/2018 DU RELATIF À LA FOURNITURE EN MATÉRIELS DIDACTIQUES DANS LE CADRE DU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE BELEL FINANCEMENT BIP- EXERCICE 2018
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

21	Reference	002/18/ C/ CY/CDPM/2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°002/18/ C/ CY/CDPM/2018 DU 27 NOVEMBRE. 2018 PORTANT ADDITIF A DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CY/CDPM/2018 DU 23 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU AERIEN SUR 4300 METRES Y COMPRIS LA POSE D'UN TRANSFORMATEUR MONOPHASE 25KVA 17.32 KV DU VILLAGE NDOGBELE-NGONDO MT/BT.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

22	Reference	003/2018 le 29 novembre 2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/2018 LE 29 NOVEMBRE 2018 DECLARANT INFRUCTUEUX, L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°004/DDC/SODECAO/CIPM/2018 DU 26 OCTOBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL TOPOGRAPHIQUE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

23	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0004/AO NO/EDC/CIPM/2018 DU 25 JUIN 2018 POUR LA FOURNITURE DE DEUX VÉHICULES PICK UP 4*4 ET D'UN VÉHICULE STATION WAGON POUR LE SYSTÈME D'INFORMATION SUR L'EAU (SIE)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference [148/CUD/SG/DIVMAP/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°148/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE GRE A GRE APRES AUTORISATION N°006039/L/MINMAP/DGMI/DMBEC/CE6 DU 15 OCTOBRE 2018 RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DU SECOND ŒUVRE DESTINES A LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+3 A USAGE CULTUREL "MAISON DE LA CULTURE SAWA" DOUALA BONANJO.FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

25

Reference [2018/054/UN/R/SG/DIPD/DPD/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 2018/054/UN/R/SG/DIPD/DPD/2018 DU 22 NOV 2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTAIS DE L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTERÊT N° 18/002/ASMI/MINESUP/UN/SG/DIPD/2018 DU 31 MAI 2018, POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS PÉDAGOGIQUES (AMPHI 500 ET BUREAUX CONNEXES), RESPECTIVEMENT POUR LA FACULTÉ DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES (FALSH) ET L'ECOLE DES SCIENCES ET DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE (ESMV) DE L'UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

26

Reference [134/18/CNPS/DG](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°134/18/CNPS/DG DU 23 NOV 2018 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 18/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 10 OCTOBRE 2018POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VEHICULES NEUFS DE FONCTION POUR LE DIRECTEUR GENERAL DONT L'UN (01) DU TYPE D'APPARAT TOUT TERRAIN 07 PLACES ASSISES, 05 PORTIERES ET UN (01) AUTRE DU TYPE BERLINE DE LUXE, 05 PLACES ASSISES, 04 PORTIERES EN PROCEDURE D'URGENCE.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

27

Reference [ADDITIF N° 01](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°50/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 01 NOVEMBRE 2018 RELATIF A L'ENTRETIEN ET NETTOYAGE PERMANENT ET JOURNALIER DES BATIMENTS A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

28

Reference [ADDITIF N° 01](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 48 /AOIR/CUD/CIPM/2018 DU 16 OCTOBRE 2018 POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT, LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION DES ORDURES MENAGERES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES, PLACES PUBLIQUES ET MARCHES DE LA VILLE DE DOUALA.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference	111/D/EDC/DG/DEP/SDEIP/SPM Lire
Titre/objet	DECISION N° 111/D/EDC/DG/DEP/SDEIP/SPM DU 26 NOVEMBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE DE MARCHÉ RELATIVH À LA OURNITURE DE DEUX VÉHICULES PICK-UP 4X4 ET D'UN VÉHICULE STATION WAGON POUR LE SYSTÈME D'INFORMATION SUR L'EAU (SIE)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

30

Reference	152/18/DG/CNPS Lire
Titre/objet	DECISION N°152/18/DG/CNPS DU 23 NOV 2018 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°18/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 10 OCTOBRE 2018 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VÉHICULES CLIMATISÉS NEUFS DE FONCTION POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL, DONT L'UN (01) DU TYPE D'APPARAT TOUT TERRAIN 07 PLACES ASSISES, 05 PORTIÈRES ET UN (01) AUTRE DU TYPE BERLINE DE LUXE, 05 PLACES ASSISES, 04 PORTIÈRES EN PROCÉDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

31

Reference	009 /SODECAO/DG/DAAF/SDAA/SM/2018 Lire
Titre/objet	DECISION N° 009 /SODECAO/DG/DAAF/SDAA/SM/2018PORTANT ANNULATION DE L'AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/SODEACO/CIPM/2018 POUR LA PRESTATION DES SERVICES DE GARDIENNAGE À LA SODEACO.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

32

Reference	01 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°004/AONR/ASCNPD/CIPM/2018 DU 13 NOVEMBRE 2018 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE REFERENCE DE L'ASCNPD A LANGUI (LOT 1) ET GWOFON (LOT 2) EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

33

Reference	01 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008 DU 12 NOVEMBRE 2018 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BATIMENTS DES CENTRES DE REFERENCE DE L'ASCNPD A LANGUI (LOT 02) ET GWOFON (LOT 01) EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

34

Reference	33/18/DG/CNPS Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 33/18/DG/CNPS DU 28 NOVEMBRE 2018 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 22/AOIO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 30 OCTOBRE 2018 POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE ACTUARIELLE DU REGIME DE SECURITE SOCIALE GERE PAR LA CNPS, EN PROCEDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference	002/18/ C/ CY/CDPM/2018 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°002/18/ C/ CY/CDPM/2018 DU 27 NOVEMBRE. 2018 PORTANT ADDITIF A DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CY/CDPM/2018 DU 23 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU AERIEN SUR 4300 METRES Y COMPRIS LA POSE D'UN TRANSFORMATEUR MONOPHASE 25KVA 17.32 KV DU VILLAGE NDOGBELE-NGONDO MT/BT.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

36

Reference	N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 Lire
Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	15-11-2018

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 3ÈME

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 07/AONO/COMMUNE DE NGAOUNDERE III/SG/CIPM/2018 DU 27/11/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A L'ECOLE PUBLIQUE DE BINI DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 3ÈME

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2018, le Maire de la Commune de NGAOUNDERE 3ème, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de NGAOUNDERE 3ème un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de construction d'un FORAGE EQUIPE DE PMH A L'ECOLE PUBLIQUE DE BINI dans la Commune de NGAOUNDERE 3ème.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- I. ETUDE ET INSTALLATION DE CHANTIER
- II. FORATION (min acceptable = 40 mL; moyenne = 60 ml)
- III. EQUIPERMENT DU FORAGE (min acceptable= 40 ml ; moyenne =60 ml)
- IV. DÉVELOPPEMENT ET ANALYSE (débit min 700l/h)
- V. ANALYSE ET TRAITEMENT DE L'EAU
- VI. RÉALISATION DE LA SUPERSTRUCTURE, POMPE
- VII. POSE DE LA POMPE
- VIII. LABELISATION . !
- IX. FORMATION ET SENSIBILISATION

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'Issue des "études préalables" est de : **Dix millions (10 000 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO) qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de NGAOUNDERE 3ème, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, à l'Hôtel de Ville de NGAOUNDERE 3ème dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de NGAOUNDERE 3ème, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à la mairie de NGAOUNDERE 3ème dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de (dix mille) 10 000 Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de NGAOUNDERE 3ème.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune de NGAOUNDERE 3ème, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain au plus tard le 18/12/2018 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 07/AONO/COMMUNE DE NGAOUNDERE III/SG/CIPM/2018 DU 27/11/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A L'ECOLE PUBLIQUE DE BINI DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 3ème
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvr'g'le pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de TROIS (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **200 000 (deux cent mille) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier siJniinlstratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 18/12/2018 à 14 heures précises par la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune de Ngaoundéré 3ème dans la salle des actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence d'une pièce administrative ou fausse déclaration ou alors pièce falsifiée ;
2. Conducteur des Travaux non inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie-Rural ;
3. N'avoir pas justifié de réalisation dans le délai au cours des deux (02) dernières années d'un projet de forage de montant au moins égal à 10 000 000 (dix millions) francs CFA (pièces justificatives: copie intégrale du contrat, notification de l'OS de démarrage et PV de réception provisoire) ;
4. Note technique inférieure à 70%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
2. Bilan financier des trois (03) dernières années ;
3. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
4. Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
5. Matériels essentiels (Camion benne, petits outillages de chantier et Véhicule de liaison, atelier de foration et Autres matériels) ;
6. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet. Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
7. Preuves d'acceptation des conditions, du marché ;
8. Note de présentation générale des offres.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 80% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché- au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Sans objet.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAOUNDERE 3ème, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autonté Contractante pour le compte de la Commune d'Arrondissement de NGAOUNDERE 3ème.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de NGAOUNDERE 3ème, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain ou au FEICOM de l'Adamaoua.

NGAOUNDERE le 27 Novembre 2018

Le MAIRE

MASSAGALA ALH DJIKA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 1ER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/ CAN 1ER/CIPM/VINA/2018 DU 28 NOV 2018
RELATIF L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REALISATION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE PMH CHACUN
DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE MARMA ET NGAOUNDELBE DANS LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BUDGET
DU FEICOM EXERCICE 2018**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2018, le Maire, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les **TRAVAUX DE REALISATION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE PMH CHACUN DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE MARMA ET NGAOUNDELBE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er (EN PROCEDURE D'URGENCE).**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- 100. Etude et installation de chantier
- 200. Foration
- 300. Equipement du forage
- 400. Développement et essai de pompage
- 500. Analyse et traitement de l'eau
- 600. Réalisation de la superstructure
- 700. pose de la pompe
- 800. Labellisation
- 900. Formation et sensibilisation

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **vingt millions (20 000 000) FCFATTC.**

4. Allotissement

Sans objet :

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAQ), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **(vingt cinq mille) 25 000 Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er au plus tard le **19 DEC 2018 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 013/AONO/CAN1er/CIPM/2018 du 28 NOV 2018 RELATIF A
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REALISATION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE PMH CHACUN DANS LES
ECOLES PUBLIQUES DE MARMA ET NGAOUNDELBE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
NGAOUNDERE 1er (EN PROCEDURE D'URGENCE).
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif Bordereau des prix unitaires.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **TROIS (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **400 000(quatre cent mille) Francs cfa** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **19 DEC 2018 à 15 heures** précises par la Commission interne Passation des Marchés auprès de la tbrtimijne d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er dans la salle de délibération de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence d'une pièce administrative ou non-conformité persistante d'une pièce administrative après épuisement de délai réglementaire accordé par la commission, fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièce scannée;
2. Non-exécution, Non achèvement d'un marché antérieur en dépassement de délai contractuel ou abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années par le fait de l'entreprise ;
3. Note technique inférieure à 70%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe;
2. Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;
3. Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires par laquelle ils attestent que non seulement ils n'ont pas abandonné de marché au cours des 03 (trois) dernières années, mais aussi qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
4. Attestation de solvabilité bancaire
5. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
6. Expérience du Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
7. Accessoires (lot de pièces de rechange, sondeuse et véhicule, et outils de forage, pompe à essai, poste de soudure électrique, chalumeau, oxyacétylénique, produit à mousse);
8. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet. Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
9. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er ou au FEICOM de l'Adamaoua.

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 »

NGAOUNDERE le 28 Novembre 2018

Le MAIRE

BOBO SALIHOU

COMMUNE DE NGAOUNDÉ 3ÈME

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 08/AONO/COMMUNE DE NGAOUNDERE 3ÈME/SG/CIPM/2018 DU 27/11/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) LOGEMENTS D'ASTREINTES DANS LES EP DE SALTAKA ET MADJELE DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2018, le Maire de la Commune de NGAOUNDERE 3ème, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de NGAOUNDERE 3ème un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) LOGEMENTS D'ASTREINTE DANS LES EP DE SALTAKA ET MADJELE, dans la Commune d'Arrondissement de NGAOUNDERE 3ème.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent pour chaque lot notamment:

- I. TRAVAUX PREPARATOIRES
- II. TERRASSEMENT
- III. FONDATIONS
- IV. MAÇONNERIE-ELEVATION
- V. CHARPENTE-COUVERTURE ;
- VI. MENUISERIE BOIS ET METALLIQUE
- VII. ELECTRICITE
- VIII. REVETEMENT-PEINTURE
- IX. VRD- EQUIPEMENT

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations est de 24 165 510 FCFA pour chaque lot.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont repartis en 02 lots :

LOT 1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) LOGEMENT D'ASTREINT A L'EP DE SALTAKA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 3ème.

LOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) LOGEMENT D'ASTREINTE A L'EP DE MADJELE DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 3ème.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Inter Communale «FEICOM».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de NGAOUNDERE 3ème, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de NGAOUNDERE 3ème dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune d'Arrondissement de NGAOUNDERE 3ème, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à la Mairie de NGAOUNDERE 3ème dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **(cinquante mille) 50 000 Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de NGAOUNDERE 3ème.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune d'Arrondissement de NGAOUNDERE 3ème, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard le 18/12/2018 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 08/AONO/COMMUNE DE NGAOUNDERE 3ème/SG/CIPM/2018 du 27/11/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) LOGEMENTS D'ASTREINT DANS LES EP DE SALTAKA ET MADJELE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 3ème. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **960 000 (Neuf cent soixante mille) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 18/12/2018 à 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAOUNDERE 3ème dans la salle des actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence d'une pièce administrative ou fausse déclaration ou alors pièce falsifiée ;
2. Absence d'une déclaration sur rhonnëir du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
3. Note technique inférieure à 70% ;
4. Absence de la caution de soumission.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Bilan financier des trois (03) dernières années ;
2. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
3. Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
4. Matériels essentiels (Camion benne, Aiguille vibrante, bétonnière, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite et autres matériels) ;
5. Proposition Technique : Existence dijune méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux: Planning d'exécution des travaux, Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
6. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
7. Note de présentation générale des offres.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 80% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Un soumissionnaire peut être attributaire d'un seul lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs opffres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de NGAOUNDERE 3ème, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Communesd'Arrondissement de NGAOUNDERE 3ème.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de NGAOUNDERE 3 3ème Service Technique de l'aménagement et du Développement Urbain ou au FEICOM de l'Adamaoua.

NGAOUNDERE le 27 Novembre 2018

Le MAIRE

MASSAGALA ALH DJIKA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 1ER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/ CAN1ER/CIPM/2018 DU 28 NOV 2018
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET D'UN
(01) BLOC LATRINE A SIX (06) COMPARTIMENTS DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE MARMA ET
NGAOUNDELBE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER (EN PROCEDURE
D'URGENCE).**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er}, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET D'UN (01) BLOC LATRINE A SIX (06) COMPARTIMENTS DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE MARMA ET NGAOUNDELBE dans la Commune d'Arrondissement de NGAOUNDERE 1er (en Procédure d'Urgence).

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

A : Travaux préparatoires installation de chantier;

B : Salles de classe

1. : Terrassement ;

2. : Fondations ;

3. : Maçonnerie-élévation;

4. : Charpente-couverture-plafonnage;

5. : Menuiserie bois et métallique ;

6. : Electricité ;

7. : Peinture ;

8. : VRD et Aménagements extérieurs;

C. latrines

1. : terrassement

2. : fondations

3. : maçonneries- élévations

4. : charpente-couverture-plafonnage ;

5. : menuiseries bois et métalliques

6. : Electricité

7. : Peinture

8. Accessoires

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : quarante-six millions 46 000 000 FCFA TTC.

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions a toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM »

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Service Technique de la Commune de NGAOUNDERE 1er, au plus tard le 19/12/2018 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 012/AONO/CAN 1er/CIPM/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET D'UN (01) BLOC LATRINE A SIX (06)
COMPARTIMENTS DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE MARMA ET NGAOUNDELBE DANS LA COMMUNE
DE NGAOUNDERE V' (en Procédure d'Urgence).
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et bordereau des prix unitaires.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **920 000 (Neuf cent vingt mille) Francs cfa** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 19/12/2018 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er dans la salle de délibération de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence d'une pièce administrative ou non-conformité persistante d'une pièce administrative après épuisement de délai accordé par la commission, fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièce scannée;
2. Non-exécution, Non achèvement d'un marché antérieur en dépassement de délai contractuel ou abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années par le fait de l'entreprise ;
3. Note technique inférieure à 70%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site suivant le modèle joint en annexe ;
2. Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;
3. Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires par laquelle ils attestent que non seulement ils n'ont pas abandonné de marché au cours des 03 (trois) dernières années, mais aussi qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
4. Attestation de solvabilité bancaire
5. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
6. Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
7. Matériels essentiels (Camion benne. Aiguille vibrante, bétonnière. Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite et Autres matériels) ;
8. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux. Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
9. Preuves d'acceptation des conditions du marché.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Sans objet.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er ou à l'Agence Régionale FEICOM de l'Adamaoua.

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le WIINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 »

NGAOUNDERE le 28 Novembre 2018

Le MAIRE

BOBO SALIHOU

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT
N°028/AOIR/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 29 NOVEMBRE 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT CHARGE DU CONTROLE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DU PROJET
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE CINQ (05) VILLES – TRANCHE 2. FINANCEMENT : CONVENTION
DE FINANCEMENT RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN-EXIM BANK CHINA EXERCICE BUDGÉTAIRES : 2018 ET
SUIVANTS**

FINANCEMENT

**BUDGET AUTONOME (BA) , CONVENTION DE FINANCEMENT RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN-EXIM BANK
CHINA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La CAMWATER a mis en place un vaste programme d'investissement dont le souci est également d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement en matière d'approvisionnement en eau potable en milieu urbain et périurbain. Ce programme est financé avec le concours des bailleurs de fonds internationaux et de l'Etat. Il s'articule autour des travaux de réhabilitation, de renouvellement, de renforcement et d'extension de la capacité de production et de distribution de tous les centres existants, ainsi que de la construction des nouvelles installations d'eau potable dans de nombreuses villes qui en sont dépourvues.

C'est dans cette optique qu'une convention de crédit acheteur a été négociée entre la République du Cameroun et Exim-Bank China pour la conception-réalisation du projet de construction et réhabilitation des systèmes d'alimentation en eau potable dans 05 villes au Cameroun (**DSCHANG, YABASSI, MAROUA, GAROUA, GAROUA-BOULAI**).

Les travaux envisagés porteront sur la construction et/ou la réhabilitation des prises d'eau en rivière, de station de traitement, des réseaux de transport d'eau potable, des réservoirs de stockage, et des réseaux de distribution d'eau potable. Compte tenu de l'importance des prestations sur le terrain, la Camwater souhaite recruter un consultant chargé de l'assister dans le suivi régulier de l'entreprise retenue pour l'exécution des travaux « clés en mains » sur les divers sites du projet.

Dans le but de s'assurer que les travaux envisagés soient réalisés dans les délais, les ouvrages construits de bonne qualité et aux meilleurs coûts, le Directeur Général de la CAMWATER lance un Appel d'Offres International restreint pour le recrutement d'un consultant chargé du contrôle et de la supervision desdits travaux.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offre comportent les missions suivantes :

- i) La Maîtrise d'œuvre :
 - Le contrôle et la vérification de la conformité technique et le respect des normes,
 - La réception des ouvrages.
- ii) La gestion du marché
 - La rédaction des ordres de services ;
 - Le contrôle des décomptes.
- iii) L'assistance au Maître d'Ouvrage pour le règlement des litiges et la mise au point éventuelle des avenants.

3. Cout Prévisionnel

Le Coût prévisionnel de la prestation est de 2 500 000 000 (Deux milliards cinq cent millions) FCFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'offres seront réalisées en un Lot unique.

5. Participation et origine



La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux cabinets ci-après :

N°	DESIGNATION DES CANDIDATS PRE QUALIFIES
01	GROUPEMENT SETEC HYDRATECH / PYRAMIDES INTER / MATURIS SARL
02	GROUPEMENT SETICO/AltDev
03	GROUPEMENT INTEGC/TRUST ENGING SARL)
04	GROUPEMENT AGRITCHAD-ARES DEVELOPPEMENT-CABROS L
05	GROUPEMENT ETS KOGAM MULTI-SERVICES ET CABINET TWS
06	BET LE COMPETING
07	ICEA- CAMEROUN / HORIZON CONSULT SARL
08	GROUPEMENT SICAD/SIMA/ECCAM-CONSUL
09	ETS LE SERBIE
10	GROUPEMENT BEETECH SARL /NEW DESIGN BUILTSHINE

La liste restreinte ci-dessus a été élaborée suite à l'évaluation des manifestations d'intérêts reçues dans le cadre de l'ASMI N°005/ASMI/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2018 du 27/06/2018 publié dans l'édition du Mercredi 27 Juin 2018 du Journal des Marchés Publics du Cameroun.

Les candidats de la liste restreinte ne peuvent s'associer en groupement.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par la Convention de financement République du Cameroun-Exim Bank China. Exercices budgétaires 2018 et suivants

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés au 3^{ème} étage porte 304 de l'immeuble siège de la CAMWATER, BP: 524 Douala Cameroun Tél: (237) 33 42 89 81 /233 42 82 54.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés, porte 304 Tel 233 42 82 54 Fax 00237 233 43 72 70. contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **500.000 (cinq cent mille) francs CFA**, payable à la BICEC au compte **N° 06800.33598800001 clé 89** au profit de « **Compte Spécial CAS-ARMP** ».

NB : La quittance d'achat devra porter :

- *Motif : la référence de l'Appel d'offres « N°..... /AOIR/CAMWATER/DG/CIPM/2018*
- *Nom du remettant : le Nom exact de l'entreprise (ou l'un des membres du groupement*

9. Remises des offres

Les offres seront rédigées en français ou en anglais. Elles devront être scellées sous trois enveloppes distinctes présentées comme suite :

- Enveloppe A –Volume I : Dossier Administratif ;
- Enveloppe B –Volume II : Proposition Technique ;
- Enveloppe C –Volume III : Proposition Financière ;

Contenant chacune sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies, et devant porter la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 028/AOIR/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 29 Novembre 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DU CONTROLE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE CINQ (05) VILLES – TRANCHE 2 (DSCHANG, YABASSI, MAROUA, GAROUA, GAROUA-BOULAI) « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

L'exécution de la présente mission est prévue pour un délai de 36 (trente-six) mois. Le Chef de mission devra prévoir 02 mois supplémentaires pour assister aux réceptions provisoire et définitive du marché des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à son dossier administratif, une caution de soumission acquittée établie par un établissement Financier de premier ordre basée au Cameroun et agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de soixante-dix millions F CFA (50 000 000 FCFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces requises du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission acquittée, délivrée par un Etablissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques, sera suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **15 Janvier 2019** à 12 h00 précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la CAMWATER dans la salle de conférence de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à l'immeuble siège à Koumassi-Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de **75/100** points.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce exigée dans le dossier administratif et/ou financier du DAO ;
- Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s);
- Présence d'informations financières dans l'offre administrative ou dans l'offre technique ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;
 - La non-exécution d'un marché antérieur.

Critères essentiels

L'évaluation technique se fera sur la base des critères ci-après :

N°	Critères	Note maximum
1	Qualifications et compétences du personnel clé	60
2	Adéquation du plan de travail et de la méthodologie	15
3	Expérience du cabinet	15
4	Moyens matériels	10
	TOTAL	100 Pts

La note technique minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est de 75/100.

Méthode de sélection du Consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût.

A l'issue des évaluations technique et financière, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :

$$NG = 0.8 * NT + 0.2 * NF$$

Où :

NG : Note Générale

NT : Note Technique

NF : Note Financière

Avec $NF = 100 * (MMd) / (M/S)$

MMd : Montant évalué du moins disant

MS : Montant évalué du soumissionnaire.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire ayant présenté une offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la mieux-disante-c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division Suivi des Consultations et des Marchés, porte 304 de l'immeuble siège de la CAMWATER à Douala Koumassi, tel : 233 42 87 11/ 233 42 82 54. Email secretariadgcamwater@camwater.cm.

DOUALA le 29 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AAO NO : 55/AOIO/CUD/CIPM/2018 DU 27/11/2018 RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ D'ASSISTER LE MAÎTRE D'OUVRAGE DANS LE CADRE DU MARCHÉ RELATIF À LA RÉALISATION DE PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES COULEUR DE LA VILLE DE DOUALA.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La Communauté Urbaine de Douala a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet de Drainage Pluvial (PDP) de la Ville de Douala. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du projet relatif au recrutement d'un consultant chargé d'assister le Maître d'Ouvrage dans le cadre du marché relatif à la réalisation de photographies aériennes couleur de la Ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Le présent AOIO comprend les sections suivantes :

Section I – Instructions aux Consultants

Section II - Données particulières

Section III - Proposition Technique - Tableaux types

Section IV - Proposition Financière - Tableaux types

Section V – Critères d'éligibilité

Section VI – Règles de l'AFD – Pratiques frauduleuses et de corruption - Responsabilité Environnementale et Sociale

Section VII - Termes de Référence

Section VIII - Contrat type.

3. Participation et origine

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour **le recrutement d'un consultant chargé d'assister le maître d'ouvrage dans le cadre du marché relatif à la réalisation de photographies aériennes couleur de la Ville de Douala.**

4. Consultation du Dossier

L'AO peut être consulté gratuitement et retiré moyennant la présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **quarante neuf mille (49 000) Francs CFA** au Compte CAS – ARMP n° 33598800001 – 89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun et des agences de Dschang et de Limbé aux heures ouvrables, à la Communauté Urbaine de Douala ; Division des Marchés Publics 279, rue Victoria – Hôtel de Ville à Bonanjo, B.P. 43 Douala, Tél./Fax : +237 233 426 950, E-mail : ongolo_ntongo@yahoo.fr avec copie à jeanyango@yahoo.fr et à martekey@yahoo.fr, dès réception de la présente lettre d'invitation.

5. Acquisition du Dossier

L'AO peut être consulté gratuitement et retiré moyennant la présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **quarante neuf mille (49 000) Francs CFA** au Compte CAS – ARMP n° 33598800001 – 89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun et des agences de Dschang et de Limbé aux heures ouvrables, à la Communauté Urbaine de Douala ; Division des Marchés Publics 279, rue Victoria – Hôtel de Ville à Bonanjo, B.P. 43 Douala, Tél./Fax : +237 233 426 950, E-mail : ongolo_ntongo@yahoo.fr avec copie à jeanyango@yahoo.fr et à martekey@yahoo.fr, dès réception de la présente lettre d'invitation.

6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français, devra être déposée en huit (08) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies physiques et une (01) copie numérique marqués comme tels, contre récépissé à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **29/01/2019 à 13 heures**, heure locale, et devra porter à l'exclusion de toute autre indication la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

No: 55/AOIO/CUD/CIPM/2018

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE D'ASSISTER LE MAITRE D'OUVRAGE DANS LE CADRE DU MARCHÉ RELATIF A LA REALISATION DE PHOTOGRAPHIES AERIENNES COULEUR DE LA VILLE DE DOUALA.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

7. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun et dont la liste figure au DAO, d'un montant de **neuf cent quatre vingt mille (980 000) Francs CFA**, et d'une durée de validité de cinq (05) mois à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis.

8. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun et dont la liste figure au DAO, d'un montant de **neuf cent quatre vingt mille (980 000) Francs CFA**, et d'une durée de validité de cinq (05) mois à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée le **29/01/2019 à 14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de la Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

10. Critères d'évaluation

Une société sera choisie par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (« SFQC »).

11. Renseignements Complémentaires

Des compléments d'informations sur la date limite de soumission du DAO, ainsi que l'heure et l'adresse sont fournis à l'article 17.9 des IC.

DOUALA le 27 Novembre 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNE DE MINTA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°002/AAO/MINDDEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2018, POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE MINTA DANS LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE(EN PROCEDURE D'URGENCE) LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MINTA, LANCE UNE CONSULTATION POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE MINTA DANS LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet l'exécution du projet ci-après : **LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE MINTA DANS LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA REGION DU CENTRE**

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- L'installation et le repli du chantier (transport sur le site du chantier de tous les matériaux, équipements, matériels et outillages nécessaires à l'exécution des travaux, baraque de chantier, base vie pour le logement et toute la logistique nécessaire au personnel travaillant sur le site, etc.), palissade, gardiennage, implantation des ouvrages ;
- Le gros œuvre (fouilles, terrassements, fondations et ossature en béton armé, maçonneries, chapes et enduits, charpente, couverture et étanchéité, etc.) toutes sujétions comprises;
- Le second œuvre (menuiserie bois pour baies, portes et huisseries, couvres joints, plinthes et plafonds, menuiserie métallique pour grilles de sécurité des portes et baies, gardes corps, châssis des ouvrants et vitrerie, électricité et éclairage, plomberie et sanitaires, revêtements sols et murs, peintures, climatisation, etc.) toutes sujétions comprises.

3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est destinée aux entreprises de droit camerounais :

4. Financement

La Commune de Minta a obtenu du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) le financement de ce projet suivant Convention de Concours Financier N°072/CCFF/FEICOM/DG/CAJ/DCCC/2016 destinée à financer les travaux de construction d'une auberge municipale dans la Commune de Minta, Département de la Haute-Sanaga Région du centre.

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au sein des services de la Commune de Minta.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à la mairie de Minta (secrétariat général) dès le lancement du présent appel d'offres sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable d'un montant de **cent cinquante mille francs CFA (150 000 FCFA) dans les caisse de la recette municipale de Minta .**

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir dans les Services de la mairie de Minta au plus tard le **20/12/2018 à 12 heures** précises et devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°002/AAO/MINDDEL/RCE/DHS/C.MINTA/CIPM/ 2018, POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE MINTA DANS LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE (En procédure d'urgence) »**
 « **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **SIX (06) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix définitif comme attributaire par le maître d'ouvrage, Le marché sera conclu entre ce dernier et l'autorité contractante qui est le Maire de Minta.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission, selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, d'un montant égal à **quatre millions (4 000 000) Fcfa**, établi par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure en annexe, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence de cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le dossier de Consultation entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'Offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif représenté par la retenue de garantie.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le 20/12/2018 à 13h heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de Minta dans la salle de réunion de la mairie de Minta.

11. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la commission communale de passation des marchés de Minta, les plis déclarés acceptables sont confiées à une sous-commission d'analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de l'offre et d'examiner la conformité des offres au DAO.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier, d'examiner les offres et voir si elles sont incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le dossier de consultation.

Les critères éliminatoires sont :

fausses déclarations ou pièces falsifiées

non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels,

. Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;

Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

Offre financière non conforme.

Principaux critères essentiels

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (**oui/non**) des critères de qualification portant sur :

N°	Activité	Appréciation
		Oui/Non
A)	Référence des soumissionnaires (expérience générale et spécifique)	
B)	Moyens techniques et matériels	

C)	Personnel d'encadrement (copie du diplôme et CV signé)	
D)	Délais d'exécution, et planning des travaux	

12. Attribution

Le maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire si l'offre évaluée remplit les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

13. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat général de la commune de Minta ou auprès du point focal desdits projets tél ; 6 76 65 70 25.

Par ailleurs pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaise pratique bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros de téléphone suivant : 673 20 57 25/699 37 07 48.

YAOUNDE le 28 Novembre 2018

Le MAIRE

MOUT ABALANG

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU LOGONE & CHARI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/K23/CDPM/2018 DU 16/11/2018 EN
PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LE PARACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA
CLOTURE, LA RÉHABILITATION DE CERTAINS BATIMENTS ET L'ASSAINISSEMENT DE LA COUR DE
L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE 1 DE KOUSSERI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 94709 07 110000 2209337

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics, Exercice 2018, LE PREFET DU DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, Maître d'ouvrage Délégué, lance en PROCEDURE D'URGENCE, un appel d'offres national ouvert pour le parachèvement des travaux de construction de la clôture, la réhabilitation de certains bâtiments et l'assainissement de la cour de l'Ecole Publique Groupe 1 de KOUSSERI.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- Les travaux Préparatoires - Le terrassement
- Les fondations
- Les maçonneries et élévations
- La menuiserie métallique
- L'électricité
- La peinture

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : 84 187 379 (quatre-vingt-quatre millions cent quatre-vingt-sept mille trois cent soixante-dix-neuf) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics, Exercice 2018 : Imputation : 52 94709 07 110000 2209337 ; Montant prévisionnel : 84 187 379 (quatre-vingt-quatre millions cent quatre-vingt-sept mille trois cent soixante-dix-neuf) de Francs CFA TTC.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offres peut être consulté et retiré à la Préfecture de KOUSSERI (Service des Affaires Economiques et Financières), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, payable à la Recette des Finances de KOUSSERI.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offres peut être consulté et retiré à la Préfecture de KOUSSERI (Service des Affaires Economiques et Financières), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, payable à la Recette des Finances de KOUSSERI.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture de KOUSSERI (service des Affaires Economiques et Financières), au plus tard le 07/12/2018 à 13 heures précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/K23/CDPM/2018 DU 16/11/2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LE PARACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE, LA REHABILITATION DE CERTAINS BATIMENTS ET L'ASSAINISSEMENT DE LA COUR DE L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE 1 DE KOUSSERI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de cent vingt (120) jours, incluant toutes les contraintes éventuelles, liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès, surtout. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai susindiqué,

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 1 683 745 (un million six cent quatre-vingt-trois mille sept cent quarante-cinq) Francs CFA. La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet les pièces administratives requises,

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 1 683 745 (un million six cent quatre-vingt-trois mille sept cent quarante-cinq) Francs CFA. La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Logone et Chari le 07/12/2018 à 14 heures par la commission Départementale de Passation des Marchés du Logone et Chari, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont les suivants :

9.1.1 : Offre administrative

- a) Absence d'une pièce administrative;
- b) Non-conformité persistante d'une pièce administrative après le délai accordé par la commission ;
- c) Fausse déclaration ;
- d) Pièce falsifiée ou scannée.

9.7.2 : Offre technique

- a) Non-exécution ou abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années par le fait de l'entrepris ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés;
- c) Note technique inférieure à 12/16 de oui.

9.1.3 : Offre financière

- a) Omission d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé nonconforme aux spécifications du CCTP;
- b) Absence d'un sous-détail de prix'

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire seront être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

9.2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. La présentation des Offres
2. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe;
3. Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires, par laquelle ils attestent que non seulement ils n'ont pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement
oui/non
oui/non

Page 2 sur 3

établie par le Ministre des Marchés Publics ;

4. Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;
 5. Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 35 millions F CFA ;
 6. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
 7. Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
 8. Matériels essentiels (Camion benne, Aiguille vibrante, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison et Autres matériels) ;
 9. proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux, plans du projet, dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
 10. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
- NB : seuls les soumissionnaires ayant obtenu 12/16 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière'

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu une note supérieure ou égale à 12 < oui > sur 16 ;
- 3- l'offre financière, après-corrrections conformément aux dispositions du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du ccrP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la préfecture de KoussERI (Service des Affaires Economiques et Financières), tél: 672 22 80 40, ou à l'Étatisation Départementale de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Logone et Chari, Tél : 675 38 51 02/699 20 53 06'

KOUSSERI le 16 Novembre 2018

Le PRÉFET

MEKONDANÉ OBOUNO Albert

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS DE CONSULTATION OUVERT POUR LA DEMANDE DE COTATION N°
002/DC/MINADER/CIPM/PAGQ2C/2018 DU 28 OCTOBRE 2018 RELATIF A LA FOURNITURE DE 4000
MANUELS DE VULGARISATION DES PRODUCTEURS DES CHAMPS ECOLES PAYSANS AU PROFIT DU
PROJET D'APPUI A LA GESTION DE LA QUALITE DANS LA PRODUCTION DU CACAO ET DES CAFES
(PAGQ2C) MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT
RURAL FINANCEMENT : BUDGET-FODECC IMPUTATION : 2018 392 02 424 00 00 222 801**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET-FODECC
IMPUTATION
2018 392 02 424 00 00 222 801

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des Bonnes Pratiques Agricoles (BPA), pour la production abondante et durable d'un cacao et des cafés de qualité, l'Administrateur du Fonds de développement des Filières Cacao et Cafés lance un avis de consultation ouverte pour une demande de cotation au profit du Projet d'Appui à la Gestion de la Qualité dans la production du Cacao et des Cafés pour la fourniture de **4000 manuels de vulgarisation des producteurs de cacao** pour le suivi des formations des producteurs dans le champs écoles : .

2. Consistance des prestations

L'objet de la présente prestation consiste en la fourniture de **4000 manuels de vulgarisation des producteurs de cacao**.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la lettre commande est de **quarante millions (40 000 000) FCFA**.

4. Allotissement

Les fournitures ne sont pas alloties.

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux entreprises exerçant dans le domaine et installées en République du Cameroun.

6. Financement

Le financement de la fourniture objet de la présente demande de cotation est assuré par le budget du Fonds de Développement des Filières Cacao et Cafés pour l'exercice 2018, Imputation : 2018 392 02 424 00 00 222 801.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone: 222 22 16 24, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Secrétariat de Monsieur le Directeur des Ressources Financières et du Patrimoine (DRFP), Service des Marchés sis au siège du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), 3e Chalet, Tel :222 221 624 ; Fax :222 225 091, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de quarante cinq mille (45000) francs CFA au compte spécial CAS-ARMP N° 335 988 60001-94 ouvert à la BICEC.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en six (05) exemplaires donc un (01) original et cinq (04) copies marqués comme tels, devront parvenir aux Services des Marchés du MINADER Téléphone : 222 22 16 24 au plus tard le **30 NOVEMBRE 2018 à 14 heures**.

Les offres devront porter la mention suivante :

*AVIS DE CONSULTATION OUVERT POUR LA DEMANDE DE COTATION N°
002/DC/MINADER/CMPPM/PAGQ2C/2018 DU 28 OCTOBRE 2018 RELATIF A LAFOURNITURE DE 4000 MANUELS
DE VULGARISATION DES PRODUCTEURS DES CHAMPS ECOLES PAYSANS AU PROFIT DU PROJET D'APPUI
A LA GESTION DE LA QUALITE DANS LA PRODUCTION DU CACAO ET DES CAFES (PAGQ2C
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison estimé par le Maître d'ouvrage est de soixante (60) jours à compter de la date de notification de la Lettre Commande. La livraison se fera à la Délégation Régionale de l'Agriculture et du Développement Rural du Centre

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au règlement de la consultation. Elles devront obligatoirement être datées de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Elles devront obligatoirement datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **30 NOVEMBRE 2018 à partir de 15 heures** dans la salle de conférences du MINADER. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet, et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

- Absence d'une pièce administrative ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces exigées ;
- Dépassement du délai de livraison;
- Absence de déclaration sur l'honneur de ne pas avoir abandonné un marché au cours des 3 dernières années

14. Attribution

L'Offre reconnue conforme aux spécificités techniques et évaluée la moins disante sera retenue en intégrant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement rural (Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24,

YAOUNDE le 28 Novembre 2018

Le MINISTRE

EYEBE AYISSI Henri

COMMUNE DE MINTA

CONSULTATION N°1/DC/DDMAP/CDPM/2018 DU 26/11/2018 RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK UP 4 X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MINTA

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MINTA, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de Minta, une Consultation Ouverte pour la fourniture d'un véhicule (01) pick-up 4x4 double cabine, dans la perspective d'assurer le fonctionnement optimum de ses services et la réalisation de ses missions statutaires.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation se résument à la fourniture d'un véhicule (01) pick-up 4x4 double cabine.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-cinq millions de francs CFA. (soit 23 000 000 issue du budget du FEICOM et 2 000 000 de contrepartie de la Commune)**

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises spécialisées dans la fourniture de véhicules et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Le véhicule objet de la présente consultation est financé par le FEICOM/COMMUNE de Minta pour le compte de la Commune de Minta, Exercice 2018

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré au sein de la Mairie de Minta dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de quarante-six mille (46000) francs CFA dans les caisses de la Recette Municipale de Minta.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré au sein de la Mairie de Minta dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de quarante-six mille (46000) francs CFA dans les caisses de la Recette Municipale de Minta.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devront parvenir sous pli fermé à la Mairie de Minta au plus tard le **20/12/2018 à 14 heures** précises et devront porter la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/DDMAP/CDPM/2018 DU 26/11/2018 Pour la fourniture d'UN (01) véhicule pick-up 4x4 double cabine pour le compte de LA COMMUNE DE MINTA " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison du véhicule est fixé à 45 jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service au fournisseur

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission, selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation (DC), d'un montant égal à **cinq cent mille (500 000) Fcfa**, établi par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la (DC), valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence de cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le dossier de Consultation entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'Offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif représenté par la retenue de garantie.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres

12. Ouverture des Plis

La commission Départementale de Passation des Marchés de la Haute-Sanaga procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le **20/12/2018 à 15 heures** précises dans la salle des conférences de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Haute-Sanagasise à Nanga-Eboko.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Une feuille de attestant leur présence pourra être signée à cet effet.

13. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Haute-Sanaga, les plis déclarés acceptables sont confiés à une commission Technique d'Analyse pour évaluation. L'évaluation permet de déterminer le coût de chaque Offre et de comparer les Offres entre elles.

A. Critères éliminatoires :

Ils fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels, le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'Offre du soumissionnaire.

1. dossier administratif incomplet ou non conforme (**Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics**);

2. fausse déclaration ou pièces falsifiées portant sur les pièces administratives (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;

3. offre technique incomplète ;

4. Non satisfaction d'au moins 75% des critères essentiels entraînant l'élimination de l'Offre ;

5. Caution de soumission non conforme au modèle joint en annexe.

B. Critères essentiels :

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (oui/non) des critères de qualification portant sur :

1. Présentation Générale de l'offre
2. spécifications techniques
3. Références dans les fournitures similaires
4. Capacité financière
5. Délai de livraison
6. l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières

La non satisfaction d'au moins 75 % des critères ci-dessus entraîne l'élimination de l'Offre.

NB : La grille détaillée d'évaluation est annexée au présent Dossier de Consultation.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire présentant l'Offre évaluée la moins distante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres, délai au cours duquel L'Autorité Contractante avisera de son choix l'entreprise retenue.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Haute-sanagasisse à Nanga-Ebokoou à la Mairie de Minta

YAOUNDE le 26 Novembre 2018

Le MAIRE

MOUT ABALANG

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET N°25/ASMI/CUD/SG /DIREM/2018 DU 23/11/2018
RELATIF A LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LE CONTRÔLE
TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TROTTOIRS DE CERTAINS
QUARTIERS DE LA VILLE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE
DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de l'atteinte des objectifs de l'axe stratégique N°1 à savoir : « améliorer les conditions de vie du plus grand nombre pour atténuer les effets de la pauvreté », le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt à l'intention des Bureaux d'Etudes Techniques de droit camerounais, qui désirent participer à la pré qualification pour les prestations sus indiquées.

2. Objet

Le présent appel vise la pré qualification des Bureaux d'Etudes Techniques devant participer à l'Appel d'Offres Restreint sur la maîtrise d'œuvre partielle portant sur le contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation des trottoirs de certains quartiers de la ville de Douala au titre de l'exercice 2018.

3. Consistance des prestations

Les prestations sont réparties suivant trois missions comme indiqué dans le tableau ci dessous :

N°	Travaux	Missions
1	Travaux de réhabilitation des trottoirs dans certains quartiers de la ville de Douala	- la Direction de l'Exécution du contrat des Travaux (DET) y inclus le suivi des actions Environnementales et sociales, - l'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination du Chantier (OPC, - l'Assistance aux opérations de Réception (AOR).

4. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est ouvert aux Bureaux d'Etudes ou groupement de Bureaux d'Etudes de droit camerounais ayant des références dans le domaine routier à l'exclusion des Entreprises se trouvant sous le coup d'une suspension suite à la résiliation d'un marché, en application de l'article 102 du Code des Marchés Publics.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français et/ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et Cinq (05) copies respectivement marqués comme tels, devront être transmis sous plis fermés et scellés à l'adresse suivante :

Communauté Urbaine de Douala Division des Marchés Publics

B.P : 43 Douala Tél. : (237) 233 42 15 09 –Fax : (237) 233 42 69 50

Au plus tard le 18/11/2018 à 10 heures heure locale, et devra porter la mention suivante:

**AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET N°25/ASMI/CUD/SG/DIREM/2018 DU 23/11/2018
RELATIF A LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET
LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TROTTOIRS DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA
VILLE DE DOUALA**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

6. Composition du dossier

Les candidats au présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées :

- Les statuts ou alors les textes qui justifient l'existence de l'entreprise ;
- L'original de l'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal compétent du Siège Social du soumissionnaire ;
- La copie certifiée de l'attestation de non redevance de l'exercice en cours;
- L'attestation de non-exclusion des Marchés Publics (ARMP).

N.B : L'absence ou la non – validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination de la candidature.

7. Critères d'évaluation

capacite du BET

CRITERE	SEUIL MINIMUM
1. Références techniques	Avoir réalisé au moins deux (02) projets de prestation, d'étude ou de contrôle des projets routiers au cours des cinq (05) dernières années ou avoirs des projets en cours d'exécution d'un montant minimum de vingt Millions (20 000 000) de FCFA. Pour être validée, chaque référence en prestation devra être justifiée par les éléments suivants : - La copie de l'extrait de chaque marché comportant la première page du marché, les pages du devis estimatif et la page de signatures du marché enregistré y afférent. Ces documents devront être clairs et lisibles ; ressortant clairement le nom du maître d'Ouvrage et le lieu d'exécution du projet ; - La copie du procès verbal de recette technique ou le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage ; - Une autorisation permettant de saisir le Maître d'Ouvrage indiqué pour la vérification des informations relatives à la référence concernée.

1. Matériel	Au minimum Un (01) véhicule, matériels topographique (niveau, station total, distomètre, mire), matériels géotechniques (coupole, densitomètre à membrane ... etc) et matériels informatiques et bureautique (imprimantes, ordinateurs, ... etc) NB : pour le matériel, les factures certifiées des fournisseurs et les cartes grise devront être fournies et la localisation dudit matériel doit être précisée étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.
1. Capacité financière	Moyenne du chiffre d'affaires sur les trois dernières années supérieure ou égale à Quarante Millions (40 000 000) FCFA

Capacité du personnel

Le personnel clé du candidat doit avoir un minimum de qualification et d'expérience. Il doit être choisi parmi les salariés du bureau d'études candidat ou d'une société du groupe auquel il appartient. Les qualifications et expériences requises sont les suivantes :

N°	Personnel clé	Qualifications/Expérience	Pondération
1	Un Chef de mission	- Ingénieur de Génie Civil BAC+5 minimum ; - Au moins cinq (05) ans d'expérience ; - Au moins 02 projets similaires réalisés dans le domaine comme Conducteur des travaux ;	13
2	Un Ingénieur de suivi	- Ingénieur de Génie Civil, ou Génie rural BAC+3 minimums - Au moins trois (03) ans d'expérience ; - Au moins 02 projets similaires réalisés dans le domaine comme Conducteur des travaux	10
4	Un Technicien supérieur de Génie Civil	- BTS Génie Civil BAC+2 minimum - Au moins trois (03) ans d'expérience ;	5
5	Un Topographe	- Diplôme BAC+2 minimum - Au moins trois (03) ans d'expérience ;	5
6	Un géotechnicien	- Ingénieur de Génie Civil, ou Génie rural BAC+3 minimums - Au moins cinq (05) ans d'expérience ; - Au moins 02 projets similaires réalisés dans le domaine comme géotechnicien	7
TOTAL			40

L'évaluation des dossiers des soumissionnaires se fera sur la base des éléments pondérés suivants :

N°	Critères	Points
1	Références pour les prestations similaires justifiées	40 points
2	Capacité financière de l'entreprise	10 points
3	Moyens techniques et Matériels de l'entreprise	10 points
4	Personnel-clé de l'entreprise	40 points

Seuls les candidats ayant obtenus, à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à 70 points /100, seront pré-qualifiés pour l'Appel d'Offres national restreint subséquent.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Entretien des Infrastructures Routières, des réseaux et de la Mobilité de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'Hôtel de Ville à BONANJO, aux heures ouvrables entre 8h et 15h.

9. Evaluation et publication des resultats

Les Bureaux d'Etudes retenus seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres Restreint concernant les prestations susmentionnées conformément à l'article 78 alinéa 1 du décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Les Bureaux d'Etudes non retenus pourront retirer leurs dossiers dans les sept (07) jours suivant la publication de l'Appel d'Offres Restreint.

DOUALA le 28 Novembre 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0004/AO NO/EDC/CIPM/2018 DU 25 JUIN 2018 POUR LA FOURNITURE DE DEUX VÉHICULES PICK UP 4*4 ET D'UN VÉHICULE STATION WAGON POUR LE SYSTÈME D'INFORMATION SUR L'EAU (SIE)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de E.D.C communique :

L'entreprise **CAMEROON MOTORS INDUSTRIES**, B.P.: 1 217 Bonabéri Douala, Tel : (237) 222 302 088, est déclarée adjudicataire du marché issu de l'avis d'appel d'offres national, ouvert N°004/AONO/EDC/CIPM/2018 du 25 juin 2018 pour la fourniture de deux Véhicules pick-up 4x4 et d'un véhicule station wagon pour le système d'information sur l'eau (SIE), pour les montant et les délais suivants:

- Montant HTVA: **quatre-vingt-sept millions deux centorize,mille,sept:cent quarante (87 211 740) F CFA;**
- Montant TTC: **cent quatre millions (104 000 000) F**
- Délai de livraison : **45** jours.

YAOUNDE le 26 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NSANGOU Théodore

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°148/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE GRE A GRE
APRES AUTORISATION N°006039/L/MINMAP/DGMI/DMBEC/CE6 DU 15 OCTOBRE 2018 RELATIF A
L'EXECUTION DES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DU SECOND ŒUVRE DESTINES A LA
CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+3 A USAGE CULTUREL "MAISON DE LA CULTURE SAWA" DOUALA
BONANJO.FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	DIK'S BUSINESS GROUP B.P. : 3 546 Yaoundé Tél. : (237) 677 700 886	2 131 824 545	12

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

DOUALA le 28 Novembre 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA VINA

**COMMUNIQUE N° 004/C/BELEL/SG/SDPM/VINA DU 12 NOV 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 02/AONO/C-BELEL/CDPM/VINA/2018 DU RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'ENTRETIEN DE TRONÇONS DE ROUTE DANS LA COMMUNE DE BELEL
FINANCEMENT BIP- EXERCICE 2018**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bélel, Autorité contractante, communique :

L'Entreprise dont le nom suit est par décision N° 002/DC/C/BELEL/DDMAP/VINA/2018 déclarée attributaire du Marché relatif à l'Appel d'offres National ouvert susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Attributaire	Projet	Montant du marché TTC	Délai d'exécution
Ets MASSA	travaux d'entretien et de réhabilitation des routes dans la Commune de BELEL	27 000 000 FCFA	90 jours

Le Directeur de ladite Entreprise est invité à se présenter au Secrétariat Général de la Commune de Belel dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet du Marché.

BELEL le 12 Novembre 2018

Le MAIRE

ABBO ABOUBAKAR

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUE N°134/18/CNPS/DG DU 23 NOV 2018 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 18/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 10 OCTOBRE 2018 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VEHICULES NEUFS DE FONCTION POUR LE DIRECTEUR GENERAL DONT L'UN (01) DU TYPE D'APPARAT TOUT TERRAIN 07 PLACES ASSISES, 05 PORTIERES ET UN (01) AUTRE DU TYPE BERLINE DE LUXE, 05 PLACES ASSISES, 04 PORTIERES EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale Communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert N°18/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 du 10 octobre 2018 suscité est déclaré infructueux, pour non enregistrement des offres.

YAOUNDE le 23 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°AONO/005/CENAME/CMS/2018, RELATIF A LA FOURNITURE DES REACTIFS ET DISPOSITIFS MEDICAUX DE LABORATOIRE A LA CENAME

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels (CENAME) communique :

Le soumissionnaire dont le nom suit est retenu attributaires pour la fourniture des réactifs et dispositifs médicaux de laboratoire, objet de l'Appel d'Offres ci-dessus cité, pour les lots suivants :

N° lot	Désignation	Cond.	Quantité en unités	Prix unitaire	Valeur totale (FCFA)	Fabricant/ Soumissionnaire
				(F CFA)		
1	Pima CD4 Cartrige, kit de test	Kit de 100	20 000	4 140	82 800 000	ALERE
2	Pima Finger stick collection kit	Kit de 100	20 000	550	11 000 000	
3	Pima printer paper roll	Boîte de 10	200	3 950	790 000	
4	Pima standard Bead, kit	unité	200	36 500	7 300 000	
5	Premier test de dépistage VIH 1/2	Kit de 100	550 000	645	345 750 000	
MONTANT TOTAL ATTRIBUTIONS					456 640 000	MEDICAL PLUS

Le Lot 6 – **Test de confirmation VIH ½, kit de 50 tests**, est déclaré infructueux.

Le délai de livraison exigé par le Maître d'Ouvrage est de quarante cinq (45) jours, rendu magasins de la CENAME, pour compter de la date de notification de l'Ordre de service.

L'attributaire ou son représentant dûment désigné est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés de Médicaments de la CENAME pour recevoir la notification du projet de Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Direction des Approvisionnements de la CENAME, à l'exception des exemplaires destinés à l'ARMP. Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 27 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

VAILLAM Joseph

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°50/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 01 NOVEMBRE 2018 RELATIF A L'ENTRETIEN ET NETTOYAGE PERMANENT ET JOURNALIER DES BATIMENTS A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, communique au titre de l'additif n° 01 les modifications suivantes:

Au niveau de la liste des Etablissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics

<u>Au lieu de :</u>		<u>Lire :</u>
---------------------	--	---------------

I- BANQUES

1. Afriland First Bank, B.P. 11 834 Yaoundé;
1. Banque Atlantique Cameroun(BACM), B.P. 2 933 Douala;
1. Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME), B.P. 12 962 Yaoundé;
1. Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFI BANK), B.P. 600 Douala;
1. Banque International du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit(BICEC), B.P. 1925 Douala;
1. Bank Of Africa Cameroun (BOA Cameroun), B.P. 4 593 Douala;
1. Citibank Cameroun(CITIGROUP), B.P.4 571 Douala;
1. Commercial Bank of Cameroon(CBC), B.P. 4004 Douala;
1. Ecobank Cameroun(ECOBANK), B.P. 582 Douala;
1. National Financial Credit Bank (NFC-Bank), B.P. 6 578 Yaoundé;
1. Société Camerounaise de Banques- Cameroun (SCB-Cameroun), B.P.300 Douala;

1. Société Générale Cameroun(SGC), B.P.4042 Douala;
1. Standard Chartered Bank Cameroon(SCBC), B.P.1784 Douala;
1. Union Bank of Cameroon(UBC) B.P. 15 569 Douala;
1. United Bank for Africa(UBA), B.P.2088 Douala.

II- COMPAGNIES D'ASSURANCES

1. Activa Assurances, B.P. 12 970 Douala;
1. Aréa Assurances, B.P. 1531 Douala;
1. Atlantique Assurances S.A, B.P. 2933 Douala ;
1. Beneficial General Insurance S.A, B.P. 2328 Douala;
1. Chanas Assurances S.A, B.P.109 Douala;
1. CPA S.A, B.P. 54 Douala ;
1. NSIA Assurances S.A, B.P. 2759 Douala ;
1. Pro Assur S.A, B.P. 5963 Douala;

1. SAAR S.A, B.P. 1011 Douala ;

1. Saham Assurance S.A, B.P. 11 315 Douala;

BANQUES

1) Afriland First Bank ;

2) Banque Atlantique Cameroun ;

3) Banque Camerounaise des Petites et Moyennes
Entreprises (BC-PME);

4) Banque Gabonaise pour le Financement International
(BGFI Bank) ;

5) Banque International du Cameroun pour L'épargne et
Crédit (BICEC) ;

6) Bank of Africa Cameroun (BOA) ;

7) Citi Bank Cameroun ;

8) Commercial Bank – Cameroon (CBC) ;

9) Ecobank Cameroun ;

10) National Financial Credit Bank (NFC) ;

11) Société Commerciale De Banques – Cameroun
(SCB-Cameroun) ;

12) Société Générale Cameroun (SGC) ;

13) Standard Chartered Bank Cameroon ;

14) Union Bank Of Cameroon (UBC);

15) United Bank For Africa (UBA).

II- Compagnies d'assurances

- 1) Activa Assurances S.A B. P : 12970, Douala ;
- 2) Area Assurances S.A. ;
- 3) Atlantique Assurances S.A. ;
- 4) Benficial General Insurance S.A. ;
- 5) Chanas Assurances S.A B. P : 109, Douala ;
- 6) Cpa S.A. ;
- 7) Nsia Assurances S.A. ;
- 8) Pro Assur S.A. ;
- 9) Saar S.A. ;
- 10) Saham Assurances S.A. ;
- 11) Zenithe Insurance S.A B. P : 1540, Douala.

Le reste sans changement. /-

DOUALA le 27 Novembre 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° _48_/AOIR/CUD/CIPM/2018 DU 16 OCTOBRE 2018 POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT, LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION DES ORDURES MENAGERES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES, PLACES PUBLIQUES ET MARCHES DE LA VILLE DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala informe les Soumissionnaires intéressés par l'appel d'offres préalable à l'établissement des propositions tenue le mardi 20 novembre 2018 dans ses services, les modifications et les éclaircissements.

1- S'agissant du Cahier des Charges techniques du Lot n° 1 relatif au Nettoyage, à la collecte des déchets, à l'aménagement et à l'exploitation de la décharge de Ngombé, par semi-remorques des déchets des centres de transit vers la décharge de Ngombé,

- Article B 3010. 3 (nouveau) : Bacs destinés à la pré-collecte

L'entreprise Cocontractante disposera des bacs de taille appropriés aux points de regroupement définis par quartiers pour le cas échéant. Elle videra par remplacement à la demande des entreprises en charge de la pré-collecte. Ces bacs seront de couleur et de code différents de ceux issus de la pré-collecte.

Les quartiers et les zones faisant l'objet de la pré-collecte sont définis ci-après :

	Douala 1 ^{er}	Douala 2 ^{ème}	Douala 3 ^{ème}	Douala 4 ^{ème}	Douala 5 ^{ème}
Principaux quartiers desservis par la pré-collecte	Deido Cimétière, Bonamouang, Essengué ainsi que les drains et marchés	Bois des singes, Intérieur bois des singes, Quartier Haoussa & Yadibang, Non glacé marché ainsi que les drains et marchés	Cité Berge marché, Bilongué fin goudron, Pont Allemand, Bonaloka, Derrière Afrique Hotel, Meduse borne fontaine, Derrière hopital Tergal ainsi que les drains et marchés	Lycée Mambanda, Grand Hangar entrée Matango, Ndobu derrière Marché Boucherie, Route Fermencam, Ndobu face Nestle, Bonamatoumbé Clinique des rameaux, etc. ainsi que les drains et marchés	Kotto, Bangué, Logbessou école les Oisillons, PK14, Logpom, Makepe, Derrière Hôpital Général, Ndogbong marécage, Bonamoussadi sable ainsi que les drains et marchés

2- Concernant le Cahier des Charges techniques du Lot n°2 relatif à l'Aménagement et à l'exploitation de la décharge de Ngombé,

- Article B 7014 (modifié) : Recyclage et revalorisation

~~Le Cocontractant devra contribuer au fonctionnement efficace de la filière des déchets dans la ville de Douala. Dans le respect~~

déchets définie par la loi sur l'environnement au Cameroun, au travers de la promotion de la récupération et du recyclage, développement du recyclage, par le biais de la reprise des matériaux à recycler, et, le cas échéant, favorisera la valorisation énergétique par traitement thermique, dans des conditions respectueuses de l'environnement, de la santé et à des coûts maîtrisés.

Le Cocontractant fera sienne l'organisation des activités de récupération et de tri, préalable à la valorisation matières. Le Cocontractant devra, dans les marchés, les ménages, ainsi que les déchets verts de façon à en produire du compost.

Les matières premières secondaires issues de cette activité de recyclage sont considérées comme des sous-produits du Marché. Les charges amont de collecte, de transport et de sensibilisation.

Compte tenu de la fluctuation sur le marché des coûts de ces matières premières secondaires, le cocontractant soumettra au pluri-annuel service de démarrage un plan d'affaires sur les activités de recyclage et de valorisation qu'il entend mettre en place en fonction de l'évolution du marché.

Ces activités pourront porter sur les matières plastiques, les métaux, les matières organiques (compost), le biogaz collecté, et d'ouvrage avant son exécution proposera une répartition des gains éventuels entre le cocontractant et ce dernier.

3- Relativement à la Pièce n° 8 afférente à la Proposition financière,

Le tableau 8C afférent au Cadre du Devis Quantitatif et Estimatif du lot n° 1 est modifié comme suit :

Offre financière du lot n° 1 (modifiée) : Nettoyage, collecte des déchets, aménagement et exploitation des centres de transit, transport des déchets de transit vers la décharge de NGOMBE

lire

N° PRIX	DESIGNATION DES TACHES	U	PU		
				2019	2020
100	Installation d'une base logistique	fft		0,8	0
200	Collecte et transport des ordures ménagères jusqu'à la décharge de Ngombè	t		578 525	598 600
300	Transport des déchets pré-collectés des centres de transfert vers la décharge de Ngombè	t		56 398	59 625
400	Balayage et nettoyage des principales rues, des Places et des marchés de la Ville de Douala	km		100 740	100 740
	TOTAL HTVA				
	TVA (19,25%)				
	TOTAL TTC (THTVA+TVA)				
	AIR (2,2% THTVA)				
	TSR (7,5 OU 15%)				

Le reste sans changement. /-

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

**COMMUNIQUE N°003/2018 LE 29 NOVEMBRE 2018 DECLARANT INFRUCTUEUX, L'AVIS DE
CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°004/DDC/SODECAO/CIPM/2018 DU 26 OCTOBRE
2018 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL TOPOGRAPHIQUE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECAO COMMUNIQUE :

La Société GEOSPACE AFRICA LTD intéressée par le projet ci-dessus mentionné est informée que la Consultation pour une Demande de Cotation n°004/DDC/SODECAO/CIPM/18 du 26 octobre 2018 pour la fourniture du matériel topographique à la SODECAO est déclarée infructueuse.

Par conséquent, le soumissionnaire est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites.

YAOUNDE le 29 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

EKO'O AKOUAFANE Jean claude

COMMUNE DE BELEL

COMMUNIQUEN 001/C/BELEL/SG/CDPM/VINA DU 12 NOV 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 001/DC/ C/BELEL/CDPMA/INA/2018 DU RELATIF À LA FOURNITURE EN MATÉRIELS DIDACTIQUES DANS LE CADRE DU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE BELEL FINANCEMENT BIP- EXERCICE 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bélel, Autorité contractante, communique :

L'Entreprise dont le nom suit est par décision N° 01/DC/C/BELEL/DDMAP/VINA/2018 déclarée attributaire du Marché relatif a l'Appel d'offres National ouvert susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Attributaire	Projet	Montant du marché TTC	Délai d'exécution
Ets AMIRA	Fourniture en matériels didactiques dans le cadre du paquet minimum dans la commune de BELEL	8 980 515FCFA	30 jours

Le Directeur de ladite Entreprise est invité à se présenter au Secrétariat Général de la Commune de Belel dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet du Marché.

BELEL le 12 Novembre 2018

Le MAIRE

ABBO ABOUBAKAR

COMMUNE DE YABASSI

COMMUNIQUE N°002/18/ C/ CY/CDPM/2018 DU 27 NOVEMBRE. 2018 PORTANT ADDITIF A DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CY/CDPM/2018 DU 23 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU AERIEN SUR 4300 METRES Y COMPRIS LA POSE D'UN TRANSFORMATEUR MONOPHASE 25KVA 17.32 KV DU VILLAGE NDOGBELE-NGONDO MT/BT.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DANS L' AVIS DE CONSULTATION

7.-REMISE DES OFFRES

Au lieu de lire :

... au plus tard le 27 NOVEMBRE 2018...

Lire plutôt :

...au plus tard le 11 DECEMBRE 2018...

9.-DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES OFFRES

Au lieu de lire :

...en un temps le 27 NOVEMBRE 2018...

Lire plutôt :

...en un temps le 11 DECEMBRE 2018...

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

YABASSI le 27 Novembre 2018

Le MAIRE

MABOULA MBOYA Jacques

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

**COMMUNIQUE N°003/2018 LE 29 NOVEMBRE 2018 DECLARANT INFRUCTUEUX, L'AVIS DE
CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°004/DDC/SODECAO/CIPM/2018 DU 26 OCTOBRE
2018 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL TOPOGRAPHIQUE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECAO COMMUNIQUE :

La Société GEOSPACE AFRICA LTD intéressée par le projet ci-dessus mentionné est informée que la Consultation pour une Demande de Cotation n°004/DDC/SODECAO/CIPM/18 du 26 octobre 2018 pour la fourniture du matériel topographique à la SODECAO est déclarée infructueuse.

Par conséquent, le soumissionnaire est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites.

YAOUNDE le 29 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

EKO'O AKOUAFANE Jean claude

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0004/AO NO/EDC/CIPM/2018 DU 25 JUIN 2018 POUR LA FOURNITURE DE DEUX VÉHICULES PICK UP 4*4 ET D'UN VÉHICULE STATION WAGON POUR LE SYSTÈME D'INFORMATION SUR L'EAU (SIE)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de E.D.C communique :

L'entreprise **CAMEROON MOTORS INDUSTRIES**, B.P.: 1 217 Bonabéri Douala, Tel : (237) 222 302 088, est déclarée adjudicataire du marché issu de l'avis d'appel d'offres national, ouvert N°004/AONO/EDC/CIPM/2018 du 25 juin 2018 pour la fourniture de deux Véhicules pick-up 4x4 et d'un véhicule station wagon pour le système d'information sur l'eau (SIE), pour les montant et les délais suivants:

- Montant HTVA: **quatre-vingt-sept millions deux centorize,mille,sept:cent quarante (87 211 740) F CFA;**
- Montant TTC: **cent quatre millions (104 000 000) F**
- Délai de livraison : **45** jours.

YAOUNDE le 26 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NSANGOU Théodore

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°148/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE GRE A GRE APRES AUTORISATION N°006039/L/MINMAP/DGMI/DMBEC/CE6 DU 15 OCTOBRE 2018 RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DU SECOND ŒUVRE DESTINES A LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+3 A USAGE CULTUREL "MAISON DE LA CULTURE SAWA" DOUALA BONANJO.FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	DIK'S BUSINESS GROUP B.P. : 3 546 Yaoundé Tél. : (237) 677 700 886	2 131 824 545	12

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

DOUALA le 28 Novembre 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRE

COMMUNIQUE N° 2018/054/UN/R/SG/DIPD/DPD/2018 DU 22 NOV 2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTAIS DE L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTERÊT N° 18/002/ASMI/MINESUP/UN/SG/DIPD/2018 DU 31 MAI 2018, POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS PÉDAGOGIQUES (AMPHI 500 ET BUREAUX CONNEXES), RESPECTIVEMENT POUR LA FACULTÉ DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES (FALSH) ET L'ÉCOLE DES SCIENCES ET DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE (ESMV) DE L'UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRE, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

- 1- Maître d'Ouvrage : Le Recteur de l'Université de Ngaoundéré ;
- 2- Décision : n° /UN/R/SG/DIPD/DPD/2018 du _
- 3- Financement : BIP Université de Ngaoundéré, exercice 2018 ;
- 4- Résultats.

A- Bloc pédagogique de la FALSH :

1. LE COMPETING, BP : 7214 Yaoundé
2. LE GROUPEMENT D'ENTREPRISES: FAIRCIILD BP : 201 Bamenda
3. BEACOP, BP : 15 753 Douala

B- Bloc pédagogique de la FALSH :

1. LE COMPETING, BP : 7214 Yaoundé
2. LE GROUPEMENT D'ENTREPRISES FAIRCHILD BP : 201 Bamenda
3. ENDES BP : 2870 Douala

5 Lieu d'acquisition du DAO : Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Ngaoundéré, dès publication de l'avis d'appel d'offres restreint./-

NGAOUNDERE le 22 Novembre 2018

Le RRECTEUR

UPHIE CHINJE MELO

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUE N°134/18/CNPS/DG DU 23 NOV 2018 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 18/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 10 OCTOBRE 2018 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VEHICULES NEUFS DE FONCTION POUR LE DIRECTEUR GENERAL DONT L'UN (01) DU TYPE D'APPARAT TOUT TERRAIN 07 PLACES ASSISES, 05 PORTIERES ET UN (01) AUTRE DU TYPE BERLINE DE LUXE, 05 PLACES ASSISES, 04 PORTIERES EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale Communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert N°18/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 du 10 octobre 2018 suscité est déclaré infructueux, pour non enregistrement des offres.

YAOUNDE le 23 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°50/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 01 NOVEMBRE 2018 RELATIF A L'ENTRETIEN ET NETTOYAGE PERMANENT ET JOURNALIER DES BATIMENTS A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, communique au titre de l'additif n° 01 les modifications suivantes:

Au niveau de la liste des Etablissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics

<u>Au lieu de :</u>		<u>Lire :</u>
---------------------	--	---------------

I- BANQUES

1. Afriland First Bank, B.P. 11 834 Yaoundé;
1. Banque Atlantique Cameroun(BACM), B.P. 2 933 Douala;
1. Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME), B.P. 12 962 Yaoundé;
1. Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFI BANK), B.P. 600 Douala;
1. Banque International du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit(BICEC), B.P. 1925 Douala;
1. Bank Of Africa Cameroun (BOA Cameroun), B.P. 4 593 Douala;
1. Citibank Cameroun(CITIGROUP), B.P.4 571 Douala;
1. Commercial Bank of Cameroon(CBC), B.P. 4004 Douala;
1. Ecobank Cameroun(ECOBANK), B.P. 582 Douala;
1. National Financial Credit Bank (NFC-Bank), B.P. 6 578 Yaoundé;
1. Société Camerounaise de Banques- Cameroun (SCB-Cameroun), B.P.300 Douala;

1. Société Générale Cameroun(SGC), B.P.4042 Douala;
1. Standard Chartered Bank Cameroon(SCBC), B.P.1784 Douala;
1. Union Bank of Cameroon(UBC) B.P. 15 569 Douala;
1. United Bank for Africa(UBA), B.P.2088 Douala.

II- COMPAGNIES D'ASSURANCES

1. Activa Assurances, B.P. 12 970 Douala;
1. Aréa Assurances, B.P. 1531 Douala;
1. Atlantique Assurances S.A, B.P. 2933 Douala ;
1. Beneficial General Insurance S.A, B.P. 2328 Douala;
1. Chanas Assurances S.A, B.P.109 Douala;
1. CPA S.A, B.P. 54 Douala ;
1. NSIA Assurances S.A, B.P. 2759 Douala ;
1. Pro Assur S.A, B.P. 5963 Douala;

1. SAAR S.A, B.P. 1011 Douala ;

1. Saham Assurance S.A, B.P. 11 315 Douala;

BANQUES

1) Afriland First Bank ;

2) Banque Atlantique Cameroun ;

3) Banque Camerounaise des Petites et Moyennes
Entreprises (BC-PME);

4) Banque Gabonaise pour le Financement International
(BGFI Bank) ;

5) Banque International du Cameroun pour L'épargne et
Crédit (BICEC) ;

6) Bank of Africa Cameroun (BOA) ;

7) Citi Bank Cameroun ;

8) Commercial Bank – Cameroon (CBC) ;

9) Ecobank Cameroun ;

10) National Financial Credit Bank (NFC) ;

11) Société Commerciale De Banques – Cameroun
(SCB-Cameroun) ;

12) Société Générale Cameroun (SGC) ;

13) Standard Chartered Bank Cameroon ;

14) Union Bank Of Cameroon (UBC);

15) United Bank For Africa (UBA).

II- Compagnies d'assurances

- 1) Activa Assurances S.A B. P : 12970, Douala ;
- 2) Area Assurances S.A. ;
- 3) Atlantique Assurances S.A. ;
- 4) Benficial General Insurance S.A. ;
- 5) Chanas Assurances S.A B. P : 109, Douala ;
- 6) Cpa S.A. ;
- 7) Nsia Assurances S.A. ;
- 8) Pro Assur S.A. ;
- 9) Saar S.A. ;
- 10) Saham Assurances S.A. ;
- 11) Zenithe Insurance S.A B. P : 1540, Douala.

Le reste sans changement. /-

DOUALA le 27 Novembre 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° _48_/AOIR/CUD/CIPM/2018 DU 16 OCTOBRE 2018 POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT, LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION DES ORDURES MENAGERES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES, PLACES PUBLIQUES ET MARCHES DE LA VILLE DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala informe les Soumissionnaires intéressés par l'appel d'offres préalable à l'établissement des propositions tenue le mardi 20 novembre 2018 dans ses services, les modifications et les éclaircissements.

1- S'agissant du Cahier des Charges techniques du Lot n° 1 relatif au Nettoyage, à la collecte des déchets, à l'aménagement et à l'exploitation de la décharge de Ngombé, par semi-remorques des déchets des centres de transit vers la décharge de Ngombé,

- Article B 3010. 3 (nouveau) : Bacs destinés à la pré-collecte

L'entreprise Cocontractante disposera des bacs de taille appropriés aux points de regroupement définis par quartiers pour le cas échéant. Elle videra par remplacement à la demande des entreprises en charge de la pré-collecte. Ces bacs seront de couleur et de code différents des bacs issus de la pré-collecte.

Les quartiers et les zones faisant l'objet de la pré-collecte sont définis ci-après :

	Douala 1 ^{er}	Douala 2 ^{ème}	Douala 3 ^{ème}	Douala 4 ^{ème}	Douala 5 ^{ème}
Principaux quartiers desservis par la pré-collecte	Deido Cimétière, Bonamouang, Essengué ainsi que les drains et marchés	Bois des singes, Intérieur bois des singes, Quartier Haoussa & Yadibang, Non glacé marché ainsi que les drains et marchés	Cité Berge marché, Bilongué fin goudron, Pont Allemand, Bonaloka, Derrière Afrique Hotel, Meduse borne fontaine, Derrière hopital Tergal ainsi que les drains et marchés	Lycée Mambanda, Grand Hangar entrée Matango, Ndobu derrière Marché Boucherie, Route Fermencam, Ndobu face Nestle, Bonamatoumbé Clinique des rameaux, etc. ainsi que les drains et marchés	Kotto, Bangué, Logbessou école les Oisillons, PK14, Logpom, Makepe, Derrière Hôpital Général, Ndogbong marécage, Bonamoussadi sable ainsi que les drains et marchés

2- Concernant le Cahier des Charges techniques du Lot n°2 relatif à l'Aménagement et à l'exploitation de la décharge de Ngombé,

- Article B 7014 (modifié) : Recyclage et revalorisation

~~Le Cocontractant devra contribuer au fonctionnement efficace de la filière des déchets dans la ville de Douala. Dans le respect des obligations de la loi n° 11/01 du 12 Février 2010 relative à la gestion des déchets solides, le Cocontractant devra contribuer au fonctionnement efficace de la filière des déchets dans la ville de Douala. Dans le respect des obligations de la loi n° 11/01 du 12 Février 2010 relative à la gestion des déchets solides, le Cocontractant devra contribuer au fonctionnement efficace de la filière des déchets dans la ville de Douala.~~



déchets définie par la loi sur l'environnement au Cameroun, au travers de la promotion de la récupération et du recyclage, développement du recyclage, par le biais de la reprise des matériaux à recycler, et, le cas échéant, favorisera la valorisation énergétique par traitement thermique, dans des conditions respectueuses de l'environnement, de la santé et à des coûts maîtrisés.

Le Cocontractant fera sienne l'organisation des activités de récupération et de tri, préalable à la valorisation matières. Le Cocontractant devra, dans les marchés, les ménages, ainsi que les déchets verts de façon à en produire du compost.

Les matières premières secondaires issues de cette activité de recyclage sont considérées comme des sous-produits du Marché. Les charges amont de collecte, de transport et de sensibilisation.

Compte tenu de la fluctuation sur le marché des coûts de ces matières premières secondaires, le cocontractant soumettra au plaignant, au service de démarrage un plan d'affaires sur les activités de recyclage et de valorisation qu'il entend mettre en place en fonction des données du marché.

Ces activités pourront porter sur les matières plastiques, les métaux, les matières organiques (compost), le biogaz collecté, et les déchets d'ouvrage avant son exécution proposera une répartition des gains éventuels entre le cocontractant et ce dernier.

3- Relativement à la Pièce n° 8 afférente à la Proposition financière,

Le tableau 8C afférent au Cadre du Devis Quantitatif et Estimatif du lot n° 1 est modifié comme suit :

Offre financière du lot n° 1 (modifiée) : Nettoyage, collecte des déchets, aménagement et exploitation des centres de transit, transport des déchets de transit vers la décharge vers la décharge de NGOMBE

lire

N° PRIX	DESIGNATION DES TACHES	U	PU		
				2019	2020
100	Installation d'une base logistique	fft		0,8	0
200	Collecte et transport des ordures ménagères jusqu'à la décharge de Ngombè	t		578 525	598 600
300	Transport des déchets pré-collectés des centres de transfert vers la décharge de Ngombè	t		56 398	59 625
400	Balayage et nettoyage des principales rues, des Places et des marchés de la Ville de Douala	km		100 740	100 740
	TOTAL HTVA				
	TVA (19,25%)				
	TOTAL TTC (THTVA+TVA)				
	AIR (2,2% THTVA)				
	TSR (7,5 OU 15%)				

Le reste sans changement. /-

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DECISION N° 111/D/EDC/DG/DEP/SDEIP/SPM DU 26 NOVEMBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE DE MARCHÉ RELATIVE À LA FOURNITURE DE DEUX VÉHICULES PICK-UP 4X4 ET D'UN VÉHICULE STATION WAGON POUR LE SYSTÈME D'INFORMATION SUR L'EAU (SIE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (E.D.C.),

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2017/021 du 20 décembre 2017 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018;

Vu le décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la Société Electricity Development Corporation (E.D.C.);

Vu la loi N°2017/11 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu les statuts de la Société Electricity Development Corporation (E.D.C.), approuvés par décret N°2006/407 du 29 Novembre 2006;

Vu le décret N°2018/355 du 12 juin 2018, fixant les règles communes aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 Juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (E.D.C.) ;

Vu le Cahier de Charges entre la République du Cameroun et la Société Electricity Development Corporation pour la réalisation du projet de construction du barrage de retenue de Lom Pangar, signé le 13 Novembre 2009 ;

Vu l'avis d'appel d'offres national ouvert N°004/A0N/EDC/CIPM/2018 du 25 juin 2018 pour la fourniture de deux véhicules pick-up 4x4 et d'un véhicule station wagon pour le système d'information sur l'eau (SIE);

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés du Projet Lom Pangar en sa session du 07 août 2018, relative à l'ouverture des plis de l'avis d'appel d'offres national ouvert N°004/A0N/EDC/CIPM/2018 du 25 juin 2018 pour la fourniture de deux véhicules pick-up 4x4 et d'un véhicule station wagon pour le système d'information sur l'eau (SIE) ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés du Projet Lom Pangar transmise par la correspondance N°187/2018/EDC/CIPM/P/S, relative à l'avis d'appel d'offres national ouvert N°004/A0N/EDC/CIPM/2018 du 25 juin 2018 pour la fourniture de deux véhicules pick-up 4x4 et d'un véhicule station wagon pour le système d'information sur l'eau (SIE);

DECIDE

Article 1^{er} : La société **CAMEROON MOTORS INDUSTRIES**, B.P.: 1 217 Bonabéri Douala, Tel : (237) 222 302 088; a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif à la fourniture de deux véhicules pick-up 4x4 et d'un véhicule station wagon pour le système d'information sur l'eau (SIE), selon les modalités ci-dessous :

Montant IITVA: quatre vingt sept millions deux cent onze mille sept cent quarante (87 211 740) FCFA;

Montant TTC: cent quatre millions (104 000 000) FCFA.

Délai de livraison : Quarante cinq (45) jours.

Article 2 : Le Directeur Général de la société **CAMEROON MOTORS INDUSTRIES** ou son Représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier est invité à se présenter à la Société Electricity Development Corporation (E.D.C.), Service du Spécialiste en Passation des Marchés du Projet Lom Pangar, pour l'établissement du marché correspondant.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera

YAOUNDE le 26 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NSANGOU Théodore

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

DECISION N°152/18/DG/CNPS DU 23 NOV 2018 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°18/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 10 OCTOBRE 2018 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VÉHICULES CLIMATISÉS NEUFS DE FONCTION POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL, DONT L'UN (01) DU TYPE D'APPARAT TOUT TERRAIN 07 PLACES ASSISES, 05 PORTIÈRES ET UN (01) AUTRE DU TYPE BERLINE DE LUXE, 05 PLACES ASSISES, 04 PORTIÈRES EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE,

VU le Traité instituant une Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale du 21 septembre 1993, ratifié par décret n°95/136 du 24 juillet 1995 ;

VU le Décret n° 2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;

VU Le Décret n° 99/235 du 04 octobre 1999 portant nomination du Directeur Général Adjoint de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;

VU Le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;

VU Le Décret n° 2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;

VU la Résolution n° 045/18/PCA du 12 juillet 2018 fixant les modalités de passation des marchés à la CNPS ;

VU l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°18/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 du 10 octobre 2018 ;

VU la Correspondance n°94/18/CNPS/CIPM du 01 novembre 2018 de la CIPM à la CNPS.

D E C I D E :

Article 1^{er}.- L'Appel d'Offres National Ouvert n°18/AONO/CNPS/DG/ CIPM/18 du 10 octobre 2018 **pour l'acquisition de deux (02) véhicules climatisés neufs de fonction pour le Directeur Général, dont l'un (01) du type d'apparat tout terrain 07 places assises, 05 portières et un (01) autre du type Berline de luxe, 05 places assises, 04 portières en procédure d'urgence** est déclaré infructueux, la Commission Interne de Passation des Marchés n'ayant enregistré aucune offre .

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 23 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

DECISION N° 009 /SODECAO/DG/DAAF/SDAA/SM/2018PORTANT ANNULATION DE L'AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/SODECAO/CIPM/2018 POUR LA PRESTATION DES SERVICES DE GARDIENNAGE À LA SODEACO.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général :

Vu la Constitution ;
Vu la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;
Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés publics ;
Vu le décret N°2018/429 du 24 juillet 2018 portant nomination du Directeur Général de la Société de Développement du Cacao ;
Vu la circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la Performance dans le système de marchés publics ;
Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et contrôle des Marchés publics ;
Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés, pour l'exercice 2018;
Vu la lettre N°252/L/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/SM/2018 du 17 juillet 2018 demandant à l'Autorité des Marchés d'annuler l'Avis de Consultation pour une demande de cotation N°002/SODECAO/CIPM/DAAF/CIPM/2018 du 14 juin 2018, pour la prestation des services de Gardiennage ;
Vu la lettre N°005238/L/PR/MINMAP/DGMAS/DMPSI/CEA5/2018 du 13 août 2018 à l'Autorité des Marchés accordant l'annulation de l'Avis de Consultation pour une demande de cotation N°002/SODECAO/CIPM/DAAF/CIPM/2018 du 14 juin 2018, pour la prestation des services de Gardiennage ;
Vu les nécessités de service ;

Décide :

Article 1^{er} : l'Avis de Consultation N°002/DC/SODECAO/DAAF/SDAA/SM/2018 du 14 juin 2018 pour la fourniture du matériel topographique est déclaré infructueux.

La présente décision sera enregistrée puis publiée partout où besoin se

YAOUNDE le 29 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKO'O AKOUAFANE Jean claude

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

ADDITIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°004/AONR/ASCNPD/CIPM/2018 DU 13 NOVEMBRE 2018 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE REFERENCE DE L'ASCNPD A LANGUI (LOT 1) ET GWOFON (LOT 2) EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

14.1 – Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administratives **sous réserve des dispositions du point 1.1 de la Circulaire No 0 du 31/01/2014, relative à l'amélioration de la performance des systèmes de Passation de Marchés Publics** ;
- fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- absence d'un prix en chiffres et en lettres dans le bordereau des prix unitaires ;
- absence de l'autorisation du fabricant ;
- non-respect de plus de quatre (04) sur les neuf (09) critères essentiels ;
- non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après le constat par la CIPM.

14. 2 –Critères essentiels

- présentation générale de l'offre;
- prospectus en couleur du matériel proposé;
- spécifications techniques du matériel proposé;
- existence d'un service après-vente;
- existence de certificat de garantie pour les motopompes, tronçonneuses et atomiseurs;
- au moins quatre prestations réalisées durant les trois dernières années par l'Entreprise;
- chronogramme et délai de livraison;
- preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP) paraphés, signés et datés avec la mention « lu et approuvé »
- capacité financière ;

N.B : Toute offre n'ayant pas satisfait aux critères éliminatoires et obtenu au moins soixante-dix pour cent (70%) lors de l'évaluation son offre technique sera éliminée.

1 Critères d'évaluation		
Lire plutôt		
PIECE	14-Critères d'évaluation 14.1-Critères éliminatoires	13-Evaluation criteria 13.1- Eliminary criteria
Pièce ?1: Avis d'Appel d'Offres (AAO)	- Présence des informations financières dans le dossier technique ; - Note technique inférieure à 70/100 ; - Absence de l'attestation à l'ONIGC du chef de mission.	- Appearance of financial information technical bid ; - Technical score less than 70 points on 1 - absence of attestation of ONIGC insc
Pièce ?3: Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)	Critères éliminatoires (ajout à la page 33)	

YAOUNDE le 28 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

ADDITIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008 DU 12 NOVEMBRE 2018 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BATIMENTS DES CENTRES DE REFERENCE DE L'ASCPND A LANGUI (LOT 02) ET GWOFON (LOT 01) EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Ces critères ont pour but d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées par le Dossier d'Appel d'Offres. Lesdits critères sont relatifs à la recevabilité des pièces administratives et à la conformité de l'offre vis-à-vis des spécifications techniques du DAO d'une part, et de la qualification des candidats d'autre part.

Critères éliminatoires

Dossier administratif incomplet ou non conforme ;
Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
Dossier technique incomplet ;
Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
Présence d'une information financière dans le dossier administratif ou technique ;
Note technique inférieure à 70
Absence de l'attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs du Génie Civil du conducteur des travaux ;

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
Les références de l'entreprise
Les moyens matériel et logistique à mobiliser
Le personnel d'encadrement de l'entreprise
La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux
La capacité financière de l'entreprise
La présentation générale des offres
Les critères essentiels ci-dessus énumérés sont détaillés en sous critères dans la grille d'évaluation contenue dans la Pièce Administrative (Règlement Particulier de l'Appel d'Offres) et le non-respect d'au moins 70% de ces critères entraîne l'élimination systématique.
Le système de notation utilisé est le mode binaire (oui ou non).

1 Critères d'évaluation

Lire plutot

PIECE	14-Critères d'évaluation 14.1-Critères éliminatoires	13-Evaluation criteria 13.1- Eliminary criteria
Pièce ?1: Avis d'Appel d'Offres (AAO)	- fausse déclaration ou pièces falsifiées ; - dossier technique incomplet ; - omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ; - présence d'une information financière dans le dossier administratif ou technique ; - note technique inférieure à 70 - absence de l'attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs du Génie Civil du Conducteur des travaux ;	- false documents or forged files; - lack in the technical bid the para methodology, organization and planning of - lack of a quantified unit price in the finan - financial information on the administra technical bids; - technical score less than 70 points on 10 - absence of attestation of ONIGC insc the headmaster of works.
Pièce ?3: Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)	Critères éliminatoires (ajout à la page 31)	

YAOUNDE le 28 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

ADDITIF N° 33/18/DG/CNPS DU 28 NOVEMBRE 2018 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 22/AOIO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 30 OCTOBRE 2018 POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE ACTUARIELLE DU REGIME DE SECURITE SOCIALE GERE PAR LA CNPS, EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre est rédigée en français ou en anglais en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés, au plus tard le 04 décembre 2018 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention : « APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 22/AOIO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 30 OCTOBRE 2018 POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE ACTUARIELLE DU REGIME DE SECURITE SOCIALE GERE PAR LA CNPS, EN PROCEDURE D'URGENCE. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutot Chaque offre est rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés, au plus tard le 14 décembre à 14 heures, heure locale et devra porter la mention : « APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 22/AOIO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 30 OCTOBRE 2018 POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE ACTUARIELLE DU REGIME DE SECURITE SOCIALE GERE PAR LA CNPS, EN PROCEDURE D'URGENCE. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres sera effectuée en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques aura lieu le 04 décembre 2018 à 14 heures 30 minutes, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, dans la salle de réunions de ladite Commission au 4e étage, porte 416 de l'Immeuble CNPS sis à l'Avenue Kennedy en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge. L'ouverture des offres financières sera effectuée après vérification des offres administratives et analyse des offres techniques et ne concernera que les offres financières des soumissionnaires ayant validé au moins 70 points sur 100 de sous-critères d'évaluation de l'offre technique.
	Lire plutot L'ouverture des offres sera effectuée en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques aura lieu le 14 d décembre 2018 à 14 heures 30 minutes, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, dans la salle de réunions de ladite Commission au 4e étage, porte 416 de l'Immeuble CNPS sis à l'Avenue Kennedy en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge. L'ouverture des offres financières sera effectuée après vérification des offres administratives et analyse des offres techniques et ne concernera que les offres financières des soumissionnaires ayant validé au moins 70 points sur 100 de sous-critères d'évaluation de l'offre technique.

3 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères éliminatoires

Les Critères éliminatoires sont les suivants :

Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ;

Absence d'experts nationaux dans le personnel clé ;

Fausse déclaration, usage de faux, falsification des documents ;

Présence des informations de l'offre financière dans l'enveloppe administrative ou technique ;

Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

Non validation d'au moins 70 points sur 100 des sous critères d'évaluation ;

Non-respect des normes RSE :

Effectif du personnel affilié à la CNPS : supérieur ou égal à 3 (télédéclaration des 03 derniers mois), liste détaillée du personnel

assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations

Juste rémunération (respect du SMIG : joindre DIPE ou états des salaires) ;

Respect du principe de la promotion du genre : au moins 20% de genre féminin dans l'effectif (joindre la liste du personnel

faisant ressortir le rapport genre) ;

Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).

Critères essentiels de qualification

Les critères d'évaluation seront les suivants :

N°	Critères d'évaluation	Points
01	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires	10
02	Planning de travail, compréhension de la mission et méthodologie	25
03	Qualification et expérience du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission	55
04	Degré de participation des nationaux (en termes de représentation des nationaux parmi le personnel clé proposé par les Cabinets étrangers et locaux)	10
Note totale d'évaluation du dossier		100

Ces critères sont détaillés par des sous critères dans le RPAO. La note technique minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est de 70 points sur 100.

Visite du site

Sans objet **Méthode de sélection du candidat**

Les propositions seront classées en fonction de leurs scores technique (St) et financier (Sf) combinés après introduction des pondérations (T étant le poids attribué à la proposition technique et P le poids accordé à la proposition financière), comme suit :

Score définitif (S)

$$S = St \times T + Sf \times P \text{ avec } Sf = \frac{Mn \times 100}{M}$$

- **Mn** est le montant de l'offre complète, conforme et moins disant ;

- **M** est le montant de l'offre considérée.

Le score minimum technique requis est de 70/100. Et seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce score seront ouvertes dans le cadre du présent Appel d'Offres, T = 0,7 et P = 0,3.

3 Critères d'évaluation**Lire plutot****Pour les bureaux d'études nationaux :****Critères éliminatoires**

Les Critères éliminatoires sont les suivants :

Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ;

Absence d'experts nationaux dans le personnel clé ;

Fausse déclaration, usage de faux, falsification des documents ;

Présence des informations de l'offre financière dans l'enveloppe administrative ou technique ;

Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

Non validation d'au moins 70 points sur 100 des sous critères d'évaluation ;

Non-respect des normes RSE :

Effectif du personnel affilié à la CNPS : supérieur ou égal à 3 (télédéclaration des 03 derniers mois), liste détaillée du personnel

assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations

Juste rémunération (respect du SMIG : joindre DIPE ou états des salaires) ;

Respect du principe de la promotion du genre : au moins 20% de genre féminin dans l'effectif (joindre la liste du personnel

faisant ressortir le rapport genre) ;

Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).

Critères essentiels de qualification

Les critères d'évaluation seront les suivants :

N°	Critères d'évaluation	Points
01	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires	10
02	Planning de travail, compréhension de la mission et méthodologie	25
03	Qualification et expérience du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission	55
04	Degré de participation des nationaux (en termes de représentation des nationaux parmi le personnel clé proposé par les Cabinets étrangers et locaux)	10
Note totale d'évaluation du dossier		100

Ces critères sont détaillés par des sous critères dans le RPAO. La note technique minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est de 70 points sur 100.

Pour les bureaux d'études internationaux non basés au Cameroun :

a. Critères éliminatoires Les Critères éliminatoires sont les suivants :

Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ;

Absence d'experts nationaux dans le personnel clé ;

Fausse déclaration, usage de faux, falsification des documents ;

Présence des informations de l'offre financière dans l'enveloppe administrative ou technique ;

Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

Non validation d'au moins 70 points sur 100 des sous critères d'évaluation ;

b. Critères essentiels de qualification

Les critères d'évaluation seront les suivants :

N°	Critères d'évaluation	Points
01	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires	10
02	Planning de travail, compréhension de la mission et méthodologie	25
03	Qualification et expérience du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission	55
04	Degré de participation des nationaux (en termes de représentation des nationaux parmi le personnel clé proposé par les Cabinets étrangers et locaux)	10
Note totale d'évaluation du dossier		100

Ces critères sont détaillés par des sous critères dans le RPAO. La note technique minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est de 70 points sur 100.

YAOUNDE le 28 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

COMMUNE DE YABASSI

COMMUNIQUE N°002/18/ C/ CY/CDPM/2018 DU 27 NOVEMBRE. 2018 PORTANT ADDITIF A DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CY/CDPM/2018 DU 23 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU AERIEN SUR 4300 METRES Y COMPRIS LA POSE D'UN TRANSFORMATEUR MONOPHASE 25KVA 17.32 KV DU VILLAGE NDOGBELE-NGONDO MT/BT.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et conformes aux prescriptions du dossier de Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé ou lettre recommandée avec accusé de réception à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nkam, au plus tard le 27 NOVEMBRE 2018, à 11h00 heures précises. Les plis fermés contenant les offres devront uniquement porter la mention : DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CY/CDPM/2018 DU 23 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU AERIEN SUR 4300 METRES Y COMPRIS LA POSE D'UN TRANSFORMATEUR MONOPHASE 25KVA 17.32 KV DU VILLAGE NDOGBELE-NGONDO MT/BT, REGION DU LITTORAL, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL (En procédure d'urgence) « À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et conformes aux prescriptions du dossier de Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé ou lettre recommandée avec accusé de réception à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nkam, au plus tard le 11DECEMBRE 2018, à 11h00 heures précises. Les plis fermés contenant les offres devront uniquement porter la mention : DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CY/CDPM/2018 DU 23 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU AERIEN SUR 4300 METRES Y COMPRIS LA POSE D'UN TRANSFORMATEUR MONOPHASE 25KVA 17.32 KV DU VILLAGE NDOGBELE-NGONDO MT/BT, REGION DU LITTORAL, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL (En procédure d'urgence) « À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres administrative, technique et financière se fera en un temps le 27 NOVEMBRE 2018 à 12 HEURES précises, heure locale, à la Salle de la Commission Départementale des Marchés Publics du Nkam, à Yabassi, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres doivent être chiffrées hors taxes (HT) sur la valeur ajoutée (TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.
	Lire plutot L'ouverture des offres administrative, technique et financière se fera en un temps le 11 DECEMBRE 2018 à 12 HEURES précises, heure locale, à la Salle de la Commission Départementale des Marchés Publics du Nkam, à Yabassi, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres doivent être chiffrées hors taxes (HT) sur la valeur ajoutée (TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

YABASSI le 27 Novembre 2018

Le MAIRE

MABOULA MBOYA Jacques

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

La réforme du système des Marchés publics camerounais consacrée par le Décret no 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics, confère à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) entre autres missions, celle d'agréer les experts en vue d'une assistance des Acteurs dans le domaine des Marchés Publics.

2. Objet

Dans cet optique, l'ARMP envisage la constitution d'un répertoire des experts auprès des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics (CCCMP) qui sont des organes techniques placés auprès du Ministre chargé des Marchés Publics, aux fins de contrôle à priori des procédures de passation des marchés publics initiées et conduites par les Maîtres d'Ouvrage ou les Maîtres d'Ouvrage Délégués, pour les seuils ci-après :

- Travaux routiers (marchés supérieurs à 5 milliards FCFA);
- Autres infrastructures (marchés supérieurs à 1 milliard FCFA) ;
- Travaux de bâtiments et des équipements collectifs (marchés supérieurs à 500 millions FCFA) ;
- Approvisionnements généraux (marchés supérieurs à 250 millions FCFA) ;
- Services et prestations intellectuelles (marchés supérieurs à 100 millions FCFA).

Pour se faire, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics invite les personnes physiques intéressées par ladite prestation à manifester dans les conditions définies ci-dessous, leur intérêt dans un ou plusieurs domaines de compétence énoncés au point IV ci-après.

3. Consistance des prestations

La mission de l'Expert consiste à examiner les aspects techniques des documents reçus du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué et à rédiger un rapport qu'il présente à la commission dans un délai de cinq (05) jours. L'objectif visé est d'éclairer les membres de la commission sur les spécificités du domaine technique concerné par le projet à examiner d'une part, et de veiller d'autre part à chaque étape de la procédure, au respect de la réglementation.

A ce titre, l'Expert devra notamment :

1. pour l'examen du dossier d'appel d'offres (DAO) :

- apprécier l'état de maturité du projet et s'assurer de l'obtention le cas échéant, du visa de maturité y afférent ;
- vérifier la conformité des Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP), des Spécifications Techniques (ST) ou des Termes De Référence (TDR) aux normes applicables et aux clauses sociales et environnementales ;
- examiner la conformité du projet de DAO au DAO type en vigueur le cas échéant ;
- s'assurer que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- analyser la corrélation entre les options techniques du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué décrites dans le CCTP/ST/TDR et les besoins exprimés suite aux études préalables ;
- apporter un jugement sur la pérennité des choix du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué exprimés à travers le descriptif technique du DAO ;
- identifier tous les critères et/ou caractéristiques discriminatoires susceptibles de nuire aux principes d'équité ou contraires aux règles de concurrence ;
- vérifier l'adéquation entre les critères et sous-critères d'évaluation, modes d'attribution et les besoins exprimés par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué ;
- vérifier la programmation et l'harmonisation des marchés de contrôle avec ceux des travaux, notamment en termes de délais, le cas échéant.

2. Pour l'attribution du marché:

- vérifier la prise en compte par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué des observations à caractère technique émises sur le projet de DAO ;
- vérifier la pertinence des notations et/ou des commentaires du rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;
- analyser la qualité technique des variantes proposées par les soumissionnaires et leurs coûts lorsque celles-ci ont été requises dans le DAO ;
- apprécier les offres financières des soumissionnaires en vue de déceler éventuellement celles anormalement basses et formuler le cas échéant, un avis sur la pertinence des sous-détails des prix significatifs.

3. Pour l'examen du projet de marché passé suivant la procédure de gré à gré apprécier l'état de maturité des études (CCTP/ST/TDR) et de s'assurer de l'obtention le cas échéant, du visa de maturité y afférent ;

- vérifier la conformité des CCTP/ST/TDR aux normes applicables et clauses sociales et environnementales ;
- s'assurer que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- vérifier la conformité des clauses administratives du projet de marché avec les dispositions du Dossier de consultation ;
- s'assurer de la disponibilité et de la prise en compte des conclusions des études préalables ;
- examiner la conformité des caractéristiques techniques, des montants et des délais avec l'option retenue ;
- apprécier l'adéquation entre l'offre reçue et les composantes du projet de marché (TDR, devis estimatif, etc) ;
- vérifier la programmation et l'harmonisation des marchés des travaux avec ceux de contrôle, notamment en termes de délais, le cas échéant.

4. Pour l'examen des projets d'avenants:

- analyser la pertinence et la qualité de l'étude préalable justifiant l'avenant lorsque des modifications portent sur les spécifications techniques ou engendrent une incidence financière ;
- relever, le cas échéant, les parts de responsabilité des différents acteurs (Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué, Maître d'œuvre et entrepreneur) à partir des causes à l'origine de l'avenant ;
- se prononcer sur les coûts et délai prévus dans le projet d'avenant et apprécier le cas échéant, la justesse des prix nouveaux proposés ;
- vérifier que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- vérifier le cas échéant que les variations des quantités avec incidence financière et objet du projet d'avenant, ont été prescrites par ordre de service.

4. Participation et origine

L'Expert est une personne physique remplissant les conditions cumulatives suivantes :

- avoir des qualifications universitaires d'au moins BAC + 3,
- disposer de compétences techniques avérées et d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans l'un des domaines de compétence énumérés au paragraphe V ;
- être capable de travailler dans un environnement sous pression ;
- justifier de compétences avérées dans la maîtrise des procédures nationales et internationales des Marchés Publics ;
- maîtriser l'usage de l'outil informatique, en l'occurrence le traitement des données (Word, Excel).

Peuvent être Experts, les cadres issus du secteur public, parapublic ou privé et de la société civile ayant une compétence dans les domaines visés au point IV.

5. Financement

La mission de l'Expert sera financée par le budget de l'Etat. Les Experts seront rémunérés selon les modalités prévues par les textes en vigueur, notamment l'arrêté n° 0271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature devront être déposés sous plis fermés contre décharge au plus tard le 15/11/2018 à 15h30 précises, à l'adresse suivante :

Inspection générale chargée de l'évaluation de la performance (7ème étage) l'immeuble ARMP, porte 9037 à Mballa II, Yaoundé.

Chaque pli portera la mention ci-après :

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN
REPERTOIRE D'EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS
PUBLICS**

7. Composition du dossier

Chaque candidat devra fournir un dossier comprenant :

1. une lettre de manifestation d'intérêt timbrée précisant le ou les domaines de compétence sollicités ;
2. une fiche d'identification fournissant des informations actualisées sur les coordonnées et la qualification de l'expert, qui peut être téléchargée sur le site de l'ARMP, www.armp.cm ou retirée au secrétariat de l'inspection générale chargée de l'évaluation de la performance (7ème étage) l'immeuble ARMP, porte 9037 à Mballa II, Yaoundé.
3. Un curriculum vitae daté et signé par le candidat, indiquant ses qualifications académiques et professionnelles et mettant en exergue ses capacités techniques dans les domaines postulés, assorti de tous les documents justificatifs des expériences dans le domaine d'expertise en marchés publics ;
4. les copies des diplômes, certificats ou attestations dans le(s) domaine(s) sollicités, certifiées par une autorité administrative (Sous-Préfet, Préfet ou Gouverneur) ;
5. pour ceux des candidats dont l'exercice de la profession est assujéti à l'appartenance à un Ordre, ils devront fournir également les justificatifs en cours de validité de leur inscription audit Ordre.

L'Agence de Régulation des Marchés Publics, se réserve le droit de vérifier la conformité des informations données, et l'authenticité des pièces fournies. Toute fausse déclaration entraînera l'élimination du candidat.

8. Critères d'évaluation

Les domaines de compétence concernés par le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt sont les suivants :

A - Travaux Routiers (Etudes, travaux et contrôle, conception et réalisation)

- A.1. Travaux neufs, réhabilitation ou entretien des routes ;
- A.2. Voiries et Réseaux Divers ;
- A.3. Ouvrages d'art (ponts, dalots, tunnels, digues) ;
- A.4. Travaux de terrassements généraux ;
- A.5. Etudes géotechniques liées aux projets routiers ;
- A.6. Aménagement urbain ;
- A.7. Etudes topographiques ou géodésiques liées aux projets routiers ;
- A.8. Travaux de Génie rural ;
- A.9. Sécurité et sécurité des transports ;
- A.10. Etudes Environnementales liées aux travaux routiers.
- A.11. Equipements et sécurité routière

B - Travaux de Bâtiments et Equipements Collectifs (Etudes, travaux et contrôle, conception et réalisation)

- B.1. Construction, réhabilitation ou réaménagement de bâtiments ;
- B.2. Maintenance de bâtiments ;
- B.3. Architecture ;
- B.4. Urbanisme et Génie urbain ;
- B.5. Cartographie ;
- B.6. Etudes Géotechniques liées aux projets de construction ;
- B.7. Froid et climatisation ;
- B.8. Techniques Industrielles (Electricité, électrotechnique, électronique, etc...) ;
- B.9. Etudes Environnementales liées aux projets de construction.

C - Autres Infrastructures

- C.1. Infrastructures ferroviaires ;
- C.2. Infrastructures portuaires ;
- C.3. Infrastructures aéroportuaires ;
- C.4. Infrastructures hydroélectriques ;
- C.5. Constructions Hydrauliques et Adduction d'eau potable ;
- C.6. Projets d'assainissement ;
- C.7. Hydrocarbures (gaz, pétrole) ;
- C.8. Télécommunications ;
- C.9. Génie mécanique ;
- C.10. Electricité (génie électrique) ;
- C.11. Aménagement portuaire ;
- C.12. Autres travaux de Génie civil ;
- C.13. Génie rural ;
- C.14. Sûreté et sécurité de transport ferroviaire, portuaire et aéroportuaire.

D - Approvisionnements Généraux (Etudes, fournitures, installations et maintenance)

- D.1. Livre, matériel scolaire, pédagogique et didactique ;
- D.2. Equipements sanitaires et matériel biomédical ;
- D.3. Produits Pharmaceutiques et parapharmaceutiques ;
- D.4. Médicaments et pharmacie vétérinaire ;
- D.5. Equipements piscicoles ;
- D.6. Intrants et produits agricoles ;
- D.7. Matériels et équipements agricoles ;
- D.8. Matériel électrique et électrotechnique ;
- D.9. Matériel électronique et télécommunications ;
- D.10. Informatique (hardware : matériel et réseaux, progiciels...) ;
- D.11. Véhicules et engins ;
- D.12. Unités industrielles (ateliers, usines, ...) ;
- D.13. Produits chimiques ;
- D.14. Fourniture des Equipements et d'engins des secteurs : aéronautique, maritime et ferroviaire ;
- D.15. Tout autre approvisionnement.

E - Services et Prestations Intellectuelles (Etudes, audits, enquêtes)

- E.1. Stratégies sectorielles ;
- E.2. Mise en concession des services publics et marchés publics ;
- E.3. Audits et contrôles ;
- E.4. Statistiques et sondage ;
- E.5. Economie de transport ;
- E.6. Métrologie ;
- E.7. Prestations d'assurances ;
- E.8. Expertise judiciaire, financière, comptable etc... ;
- E.9. Toutes autres prestations intellectuelles ;

N.B. : Toute autre expertise non spécifiée dans le présent Avis peut également se manifester.

9. Evaluation et publication des resultats

L'évaluation des propositions des candidats s'effectuera par des jurys mis en place par l'ARMP, sur la base de la qualification des candidats (diplôme dans le domaine d'expertise postulé, attestations de formation dans le domaine des marchés publics), des expériences générales et spécifiques (justificatifs des fonctions occupées ou des participations en qualité d'expert auprès des anciennes Commissions Spécialisées de Contrôle ou Commissions Centrales des Marchés Publics).

YAOUNDE le 17 Octobre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com